

La Revue Nationale

Organe de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

PARAISANT LE 20 DE CHAQUE MOIS

L'école du "Nigog"	Léo-Paul Desrosiers	251
Nestor et Piccolo	Marie-Rose Turcot	258
Les demi-dieux	Antonin Proulx	263
Les armoiries de Montréal	Emile Miller	265
Nos traditions populaires	* * *	280
Corrigeons les nôtres	* * *	285
Les livres nouveaux	* * *	288

Rédaction et administration:
296, RUE SAINT-LAURENT
Montréal

Abonnement annuel: \$1.00.

La livraison (chez les dépositaires): 15 sous.

Les abonnements à la *Revue Nationale* commencent invariablement au 1er janvier. — Pour tout changement d'adresse, accompagner la demande de 5 sous en timbres-poste. — La revue canadienne-française au plus fort tirage.

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

DE MONTRÉAL

FONDÉE EN 1834

Grand aumônier: M. le Cardinal **l'Archevêque de Montréal.**

Président général: **Victor Morin, LL. D.,** notaire, 97, rue Saint-Jacques
1er Vice-président général: **V.-E. Beaupré, LC.,** professeur, 676, rue Saint-André.

2e Vice-président général: **J.-B. Lagacé, M.A.,** professeur, 836, rue Saint-Hubert.

Secrétaire général: **Guy Vanier, LL. L.,** avocat, 97, rue Saint-Jacques.

Trésorier général: **Joseph Hurtubise,** courtier, 2, place d'Armes.

Directeurs: **L'hon. L.-O. David,** sénateur, 391, rue Saint-Hubert; — **Thomas Gauthier,** courtier, 11, place d'Armes; — **Phon. F.-L. Béique,** sénateur, 740 Sherbrooke ouest; — **Victor Doré,** professeur, 214, rue Berri; — **J.-V. Desaulniers,** courtier en immeubles, 1, rue Saint-Laurent; — **Arthur Courtois,** notaire, 97, rue Saint-Jacques; — **J.-Emile Loranger,** commis, 547, rue du Grand-Tronc.

Chef du Secrétariat: **Emile Millier,** bureau 1, Monument National.

Corporations filiales de la Société: la Caisse Nationale d'Economie — la Caisse de Remboursement — le Monument National — la Société Nationale de Fiducie.

La *Revue Nationale* est publiée à l'imprimerie AdJ. Menard,
29, rue Saint-Vincent, Montréal.

La "STRATHCONA"

COMPAGNIE D'ASSURANCE—INCENDIE
(Edifice Versailles)

90, rue Saint-Jacques,

Montréal

Cette compagnie essentiellement canadienne-française a été organisée en 1908, avec une charte provinciale, et opère dans la province de Québec seulement.

Capital autorisé - - - - - \$500,000.

Capital souscrit - - - - - 300,000.

(par au-delà de 400 Notaires qui agissent aussi comme ses agents.)

Capital payé - - - - - \$120,000.

DEPOT COMPLET AU GOUVERNEMENT

Cette compagnie n'est pas contrôlée par la "Canadian Fire Underwriters Association".

A.-A. MONDOU, N.P.

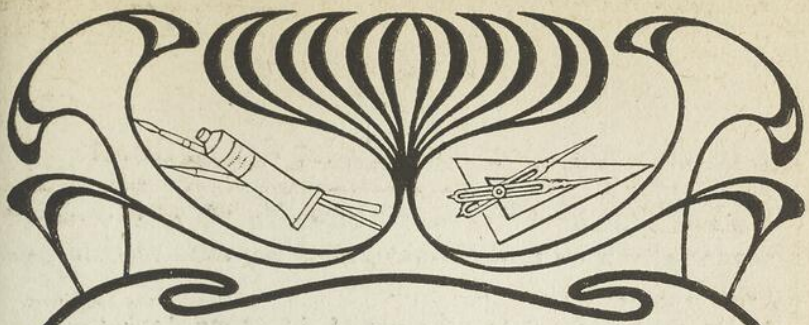
J. MARCHAND

Président

Sec.-Trés.

et Gérant-Général

Nous invitons les Institutions religieuses et les Fabriques
à demander notre tarif spécial.



La plus importante librairie
et papeterie française du
Canada. Fondée en 1885.

LIVRES

RELIGIEUX
CLASSIQUES
FRANÇAIS
CANADIENS

FOURNITURES

DE CLASSES
DE BUREAUX
DE DESSIN

ARTICLES

RELIGIEUX
ET DE FANTAISIE

PAPIERS PEINTS

TAPISSERIES

GRANGER FRÈRES

Place d'Armes et Notre-Dame O.,
MONTREAL



EDMOND-J. MASSICOTTE

1 9 1 8

Canadiens français

Il n'est pas nécessaire d'aller dans l'Ouest

Mais en plein centre canadien-français, que vous soyez artisan ou millionnaire, nous pouvons meubler complètement votre maison.

Notre magasin est le plus grand du genre dans tout l'est du Canada, et la **MAISON N.-G. VALIQUETTE** est une maison canadienne-française.

Si vous le désirez, nous vous ferons des termes faciles qui n'épuiseront pas votre bourse.

A NOS SALONS "PATHÉ"

Nous avons toujours en magasin
30,000 disques
"Pathé"



ainsi qu'un assortiment complet de
PATHEPHONES
de \$60 à \$1200

Nos salons Pathé sont à votre disposition. Venez y entendre les grands artistes de l'Opéra et de l'Opéra Comique de Paris.

Comparez le Pathé aux autres phonographes.
Jugez-le au mérite.

PAPAS, vous devez à votre famille de la distraire: apportez un Pathéphone et un opéra complet à la campagne.

M. & N. Valiquette
LIMITÉE
471-477 RUE STE. CATHERINE EST

Canadiens français,

Le temps n'est plus, d'un patriotisme de discours.

Il nous faut maintenant un patriotisme d'action.

Savez-vous bien quelle action éminemment patriotique constitue la pratique constante de

L'ÉCONOMIE ?

Avez-vous songé qu'en prenant l'habitude de l'économie, vous vous rendez service à vous-même ainsi qu'à votre race ?

LA BANQUE D'ÉPARGNE

de la Cité et du District de Montréal

vous invite cordialement à venir lui confier vos économies, quelque petites qu'elles soient; elle vous réserve toujours le meilleur accueil et vous donne la sécurité la plus certaine.

A.-P. LESPERANCE,
Gérant général.

Nouveautés

Si vous êtes anxieux de trouver définitivement la solution du problème du coût élevé de la vie, achetez à notre établissement. Vous éprouverez un sentiment de légitime fierté et de satisfaction en magasinant ici, car chaque achat représente une économie sensible. Peu importe l'article que vous désiriez, nous l'avons à un prix économique. Les prix les plus bas prévalent en tout temps, cependant la qualité supérieure subsiste quand même. Nous voulons plaire, tous nos efforts tendent vers cet idéal.

Malgré la rareté des tissus de toute sorte, notre assortiment ne le cède en rien à celui des années précédentes.

Nous avons une grande variété d'étoffes à robes et à costumes, soies et velours de tout genre et pour tous les goûts; doublures de toutes les couleurs, bref nous avons ce qu'il vous faut.

Visitez notre rayon de la mercerie, nous avons des valeurs qui sauront vous intéresser.

L.-N. MESSIER

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

847-849-851, AVE MONT-ROYAL EST

Tél. Bell St-Louis 3460



A.-J. LELIÈVRE

Marchand de fourrures

150, rue Saint-Denis Tél. Est 3521

MONTREAL

J'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai reçu les modes nouvelles pour la saison prochaine.

Il est de votre intérêt de placer votre commande de bonne heure, afin d'avoir un grand choix.

Et voici le temps de songer à emmagasiner vos fourrures pour la saison d'été.

Espérant qu'il vous plaira de m'accorder vos commandes, je puis vous assurer qu'elles recevront ma meilleure attention.

ELLE A TRIOMPHÉ DE L'ÉPREUVE

L'année 1918 a été la plus extraordinaire de toute l'histoire des compagnies d'assurance-vie. Aux réclamations accumulées par quatre longues années de guerre, sont venues s'ajouter celles causées par la terrible épidémie de grippe espagnole.

Ces deux fléaux ont éprouvé l'existence de la **COMPAGNIE D'ASSURANCE SUN LIFE DU CANADA**, et elle en est sortie plus consciente que jamais de sa force et de sa solide organisation.

A la fin de 1918, l'**ACTIF** de la **SUN LIFE** était de \$97 620 378.

Son **SURPLUS** à la même date était de \$8 027 378.

Si vous recherchez une police d'assurance de tout repos, transigez avec

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUN LIFE DU CANADA

Siège Social: MONTREAL

T.-B. Macaulay, président

G. LABELLE

(Successeur de Jos. Villeneuve)

Nos nombreux clients seront heureux d'apprendre que nous venons d'obtenir l'agence des merveilleux phonographes

Symphonola

Nous invitons les amateurs de musique à venir entendre cet instrument et se rendre compte de sa qualité supérieure. Nous avons un assortiment complet de tous les styles, à bas prix, que nous vendrons à des termes faciles pour convenir aux acheteurs.

Pour un temps limité, nous donnerons à tout acheteur d'un "SYMPHONOLA" 20 records absolument gratis.

Nous avons également un choix considérable de disques, musique en feuille, instruments de musique et pianos de première qualité.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITÉE

G. LABELLE

305, RUE ST-DENIS

TEL. EST 3405

(en face du théâtre Saint-Denis)



48 ANS d'existence

Tél. Est 635

Maison Filiatrault

NOUVEAUTÉS

Tapis, Linoléums, Rideaux

Habits sur mesure

Jouets, Poupées, Porcelaine

Importations directes d'Europe

Achats du fabricant au Canada

Fournisseur des grandes institutions

429-433, BOULEVARD SAINT-LAURENT

MONTREAL, Can.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

Capital autorisé	\$10,000,000
Capital versé, Fonds de réserve	7,800,000
Total de l'actif	57,000,000

DIRECTEURS:

MM. J.-A. Vaillancourt, président
l'hon. F.-L. Béique, vice-président
A. Turcotte, E.-H. Lemay, J.-M. Wilson, A.-A. Larocque, A.-W. Bonner,
Beaudry Leman, gérant-général
Yvon Lamarre, inspecteur

SIÈGE SOCIAL: 112, rue S.-Jacques, MONTREAL

Bureau Principal: 95, rue S.-Jacques

F.-G. Leduc, gérant

120 SUCCURSALES ET 85 AGENCES AU CANADA

42 BUREAUX DE QUARTIERS

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque, sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT, CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, — ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, — achète des TRAITES sur les pays étrangers, — vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde, — prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du change.

BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

Constituée en corporation par le Parlement, en juillet 1900

Capital autorisé: \$2,000,000.00 — Capital versé et surplus au 31 décembre 1916: \$1,700,000.00 — Actif total: au-delà de \$21,600,000.00

SIÈGE CENTRAL: 7 et 9, place d'Armes, Montréal, Canada

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Sir Hormisdas LAPORTE, C.P., ex-maire de Montréal, de la maison Laporte, Martin, Limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président: M. W. F. Carsley, capitaliste.

Tancrède Bienvenu, administrateur de la Lake of the Woods Milling Co.

M. G.-M. Bosworth vice-président du Canadian Pacific Ocean Service Limited.

L'hon. Némèse Garneau, C.L., Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

M. L.-J.-O. Beauchemin, de la Librairie Beauchemin Ltée.

M. Martial Chevalier, Directeur-gérant Crédit Foncier Franco-Canadien.

BUREAU DE CONTROLE

Les fonds ou argents qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Epargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité, à savoir:

Président: Sir ALEXANDRE LA-COSTE, C.R., Ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

Vice-Président: l'hon. Narcisse Pérodeau, N.P., ministre sans portefeuille du Gouvernement provincial, administrateur Montreal Light Heat & Power Co.

M. S.-J.-B. Rolland, président de la Cie de Papier Rolland.

84 bureaux dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

Pour la commodité des travailleurs, etc., des dépôts de toute somme depuis une piastre (\$1.00) seront acceptés au département d'Epargne. Intérêt alloué: 3 p.c. sur dépôts d'Epargne.

La Société Saint-Jean-Baptiste fait des affaires de banque avec cette institution.

LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Incorporée par Acte de la Législature de Québec, le 26 mars 1902

35, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL

Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien

Capital souscrit: \$500,000. Capital payé: \$125,000

Réserve et profits non distribués: \$140,781.25

Fonds administrés: \$9,538,000.00

Administration de Successions, de
Fidéli-Commis et de Fortunes privées

VOÛTES DE SÛRETÉ

Conseil d'administration:

MM. J.-O. GRAVEL, Montréal, Président.
J.-H. THORS, Paris, France, Vice-Président.
A. TURRETTINI, Paris, France.
MARTIAL CHEVALIER, Montréal.
Hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, Montréal.
TANCREDE BIENVENU, Montréal.
L. de la VALLEE-POUSSIN, Paris, France.
Hon. RODOLPHE LEMIEUX, C.R., Montréal.
NAPOLEON LAVOIE, Québec.
J.-A. RICHARD, LL.D., Montréal.
G.-N. MONCEL, Montréal.

Direction:

MARTIAL CHEVALIER
Directeur-Général

J.-THEO. LECLERC
Secrétaire

Tél. Main 2557

Gunn, Langlois & Cie Limitée

MARCHANDS DE PROVISIONS

Oeufs, Beurre, Fromage, Volailles, Viandes fumées, Saindoux, etc.

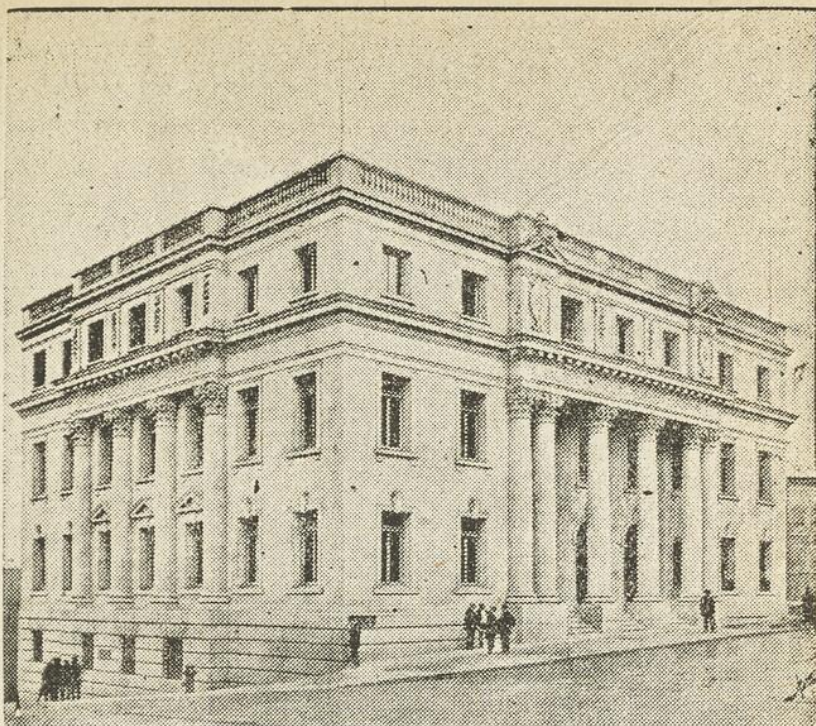
BUREAU: 105, RUE SAINT-PAUL EST

Entrepôts froids:

9-19, rue St-Amable — 1-25, rue St-Vincent — 262, Dorchester Est

Tél. Main 8600, 1, 2, 3, 4, 5344

MONTRÉAL



CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

35, rue Saint-Jacques, Montréal

Argent à prêter sur première hypothèque

Capital: \$9,647,667. 19 — Actif: au delà de \$55,000,000

Tél. Main 4601

Tél. Est 2005

GARAULT & LACROIX

PEINTRES D'ENSEIGNES

784 EST, RUE SAINTE-CATHERINE

MONTRÉAL

La Librairie Notre-Dame achète au comptant et au maximum de leur valeur commerciale les livres, lots de livres et bibliothèques.

Nous nous rendons à domicile pour l'achat des bibliothèques et des lots de livres importants qui nous sont signalés.

Librairie Notre-Dame

Tel. Main 7767

28, rue Notre-Dame ouest

MONTREAL



La Marque ALLIGATOR est pour le consommateur, la meilleure garantie de qualité et de valeur. Avant d'acheter, assurez-vous si la marque se trouve sur vos harnais, malles, sacs de voyage, etc.

LAMONTAGNE LIMITÉE

338, RUE NOTRE-DAME OUEST

BLOC BALMORAL

MONTREAL

L'ÉCOLE DU *NIGOG*

Il est regrettable que le *Nigog* ait cessé de paraître. C'était notre seule revue d'art. Elle prêchait un souci plus ardent du style, de la littérature française contemporaine. Peut-être quelques-unes de ses idées choquaient-elles? Il n'y a rien comme la contradiction pour exciter l'activité intellectuelle. Alors, s'opèrent la mobilisation de nos idées et leur groupement sous des formes diverses. Des conclusions nouvelles s'illuminent, et l'on découvre des points de vue nouveaux.

Chaque collaborateur du *Nigog* était libre d'exprimer ses idées personnelles. Il n'y avait point de doctrine commune. Il y a, cependant, beaucoup de ressemblance entre les jeunes écrivains qui se sont intéressés plus constamment à la revue. Ils ont fait preuve d'une psychologie identique. Nous ne comprenons pas dans l'école quelques maîtres de notre littérature qui ont accordé leur patronage au *Nigog*. Ils savaient ce qu'une telle entreprise avait d'opportunité. Rien n'est intéressant comme d'étudier cette psychologie et ces idées.

En premier lieu, l'école du *Nigog* n'a jamais eu de sympathie pour son public canadien-français, et celui-ci le lui a rendu avec usure. Ce n'est pas en se gaussant de notre infériorité artistique qu'on la guérira; non plus que par le mépris ou l'ironie. Sous les coups de fouet, on se cabre. Et si je lis bien mon histoire, je trouve à l'actif de ma race tant de solides travaux que je lui pardonne de ne pas avoir eu les loisirs de la culture artistique et littéraire. M. Edouard Montpetit et M. l'abbé Groulx l'ont compris. Ils ont usé d'indulgence. Cet amour sincère qu'on leur connaît leur permet de nous demander tous les efforts et de nous dire toutes les vérités.

Mais le malentendu est plus profond. L'école du *Nigog* et le public se sont traités en *étrangers*. Elle, avec une haute

conviction de supériorité, l'a repris de haut, comme on fait d'un être qui ne nous tient pas par d'intimes liens; lui, l'a écoutée avec l'impertinence qu'on a pour qui se mêle de nos affaires. Parmi les jeunes écrivains du *Nigog*, si mon impression est bonne, je n'en sais pas un seul qui ne préfère, tout au fond de son coeur, la France à son pays. Mis en face de la civilisation française, ils ont été éblouis. Elle a fait irruption dans leur intelligence. Au lieu de se tenir fiers et debout devant elle, de lui arracher les secrets de son art, ses ressources d'expression, afin de se dire tout entiers et de dire leur pays, ils ont tout absorbé: histoire, amours et haines, idées et sentiments. Ce sont de nouveaux Henri Heine. Etre original, c'est être personnel. Ont-ils eu une personnalité assez forte pour se dégager?

Et si, demain, un groupe de jeunes Français, intelligents et fiers de leur patrie, débarquaient sur nos bords, nous ne croyons pas qu'ils agiraient autrement que les écrivains de l'école du *Nigog*. Je sais que ce reproche les touche peu. Cependant, Ils doivent supporter les conséquences de leur attitude.

Et si, isolés sur la montagne, en leur rêve d'art pur, ils n'ont pas jugé bon de ceindre la cuirasse et de descendre dans la plaine, il faut bien pardonner aux combattants entourés de toutes parts et se défendant avec âpreté et fatigue, de croire à une trahison. Peguy est mort dans les tranchées. Sans doute il ciselait des armes; mais à les trop ciseler on les affaiblit. Dans notre milieu, ils ont été comme des gouttes d'huile dans l'eau, fermés aux préoccupations, aux courants d'idées, à nos sentiments. Et s'ils se mêlaient à nous, nous surprenions à chaque instant, sur leurs figures, le mépris désapprobateur. Ils n'ont pas fait le plus léger effort pour comprendre l'école du terroir, eux qui sont dilettantes.

Le *Nigog* s'est presque fait une tâche d'envenimer cette antipathie mutuelle profonde. Les paradoxes tapageurs ont un succès de nouveauté; importés, leur saveur s'évapore singulièrement, dans le voyage. La doctrine de l'art pour l'art,

— vieille momie que Théophile Gautier a embaumée pour les discordes futures, — une couple de générations françaises se sont acharnées à la discuter; il nous semble que c'est assez. Si l'on est cubiste, il est naturel qu'on adopte la théorie de l'indifférence du sujet en art, mais lorsqu'on est un petit écrivain, on n'a pas besoin de cette excuse pour faire passer ses écrits.

Les querelles des cénacles de Paris seront toujours dépassées sur nos bords. Elles ne se peuvent transplanter, parce qu'elles ne sont pas une résultante du degré de civilisation, de l'état des esprits ou de diverses autres causes qui leur donnent ordinairement naissance.

La France, trop *intellectualisée*, produit trop d'écrivains qui n'ont rien à dire et gâtent le métier. Nous ne sommes pas encore à l'époque où l'on fait la critique d'une critique d'une livre de génie; ni à celle où il est nécessaire d'être excentrique pour capter l'attention. N'aspirons point aux glosateurs éperdus qui n'ont jamais une idée personnelle et tirent à eux le linceul de gloire des grands morts. Il n'est pas nécessaire de casser les vitres pour se faire entendre au Canada, ni de se battre les flancs pour dire quelque chose de nouveau. Tout est inexprimé de notre nature et de notre âme. On ne jongle pas avec les mots, quand on a des idées dans la tête.

Où l'école du *Nigog* a raison, c'est lorsqu'elle nous convie à la littérature française contemporaine. Nos connaissances littéraires s'arrêtent trop souvent au seuil du *xxe* siècle. Les écrivains français contemporains ont étudié le coeur avec une inquiétude étrange et passionnée. Ils ont perçu de subtiles et profondes concordances, des germes de sentiments. Leur analyse est ardente et nerveuse, leur style d'une brutalité superbe ou d'une somptuosité patricienne. Ils sont maladifs et pleins de chair; ils sont mystiques et d'une pureté indicible. Ou bien leurs sens sont affinés, aiguisés avec une telle adresse qu'ils sentent dans les parfums, les soirs, les fleurs et les jours, des beautés sourdre et chanter, et se pâmer

avec frénésie; ou leur coeur est si chaste et leur âme est si claire qu'ils rêvent des vies de saints divines, douces ou tourmentées, avec la fièvre exaspérée d'un amour puissant, panthéistes avec Madame la Comtesse de Noailles, et spirituels avec Louis le Cardonnel. Mais dans ce jardin qu'il y a de vénéreuses fleurs, lourdes et pleines de vapeurs délétères, insolentes et dressant sur de flexibles tiges leurs pétales sanglantes et somptueuses!

*
* *

Dans tous les cas, l'éloignement géographique nous permet de juger cette littérature avec le même discernement que l'éloignement du passé. Elle n'est pas une chose de nous, et cela nous laisse notre sang-froid. Nous mettons beaucoup de restrictions à notre admiration pour Péguy, pour Henri de Régnier par exemple.

Afin de se disculper de n'être pas Canadiens et pour donner à leurs oeuvres de la légitimité, les écrivains du *Nigog* ont prétexté l'art universel, le rêve universel, la littérature universelle, l'homme partout le même, avec les mêmes émotions. "Défense à l'homme né dans Québec d'être humain avant d'être catholique et Canadien", écrivait *Turc*, le chroniqueur de la *Presse*, afin de faire à l'école du terroir un reproche. Oui, défense, et nous ne saurions mieux dire; avec toute l'intransigeance qu'on nous croit, nous la vociférons, cette défense. De cette phrase, nous nous faisons volontiers une devise. Essayez d'être humain avant d'être Canadien ou Anglais ou Français, essayez donc. Et si quelqu'un réussit, le monde aura vu une merveille, et nous nous courberons devant ce phénomène qui ne s'est jamais vu sur terre: l'être humain, l'homme au sens abstrait du mot.

Ce sont des idées bien vieilles, pourtant. Taine les a rappelées à son siècle. La Révolution française les avait oubliées. Nous voyons des Français, des Russes, des Espagnols, des Canadiens, etc., c'est-à-dire des hommes conditionnés par un passé, un milieu, une époque; mais d'être humain, point

de traces. S'il y a une langue esperanto, il n'y a pas d'homme esperanto, ni de littérature, ni d'art esperanto. Remontant dans le passé, nous n'en trouvons point non plus. Toujours il y eut un art, une littérature, un homme grec, romain, italien, anglais ou français, et tout cela se tient, parce que si l'âme nationale est diverse, les productions sont diverses. Et si l'on n'est pas Canadien, ou si l'on ne veut pas l'être, on sera Français ou un mélange de Français et de Canadien, mais un être humain, point.

Et si c'est le droit à tous les grands thèmes lyriques, que l'école du *Nigog* revendique, personne ne le conteste. Mais encore ici, chaque race a conçu l'amour, la mort, la religion et tous les sentiments d'une manière diverse, avec des particularités. Nous croyons que la nôtre peut offrir sa conception aussi, et qu'elle saura l'exprimer un jour. Les limites qui séparent l'âme canadienne de l'âme française sont encore imprécises et vagues; les divergences sont profondes. Pour moi, je n'en veux pas d'autre preuve que cette émotion si intense que me donnent les livres du terroir, malgré leur peu d'art, si souvent, et que je ne parviens pas à retrouver si vivace dans les chefs-d'oeuvre de n'importe quelle autre littérature.

Et si c'est le droit à toutes les choses, à tous les paysages qui sont sur terre, il faut s'expliquer. C'est une vérité bien ancienne, que nos connaissances sont les germes de nos productions. S'obstiner à vouloir décrire des choses qu'on n'a jamais vues, à analyser des âmes qu'on n'a jamais étudiées, à rendre des émotions qu'on n'a jamais éprouvées, c'est un peu roide. Il y a de l'exotisme. Oui, je sais. Il y a Victor Hugo qui s'est amusé à une voltige de rimes avec les mosquées sarrasines, en faisant des exercices de versification; il y a Flaubert qui a passé dix années de sa vie à reconstruire Carthage, et Leconte de Lisle toute une existence à s'initier aux philosophies et aux décors du monde; il y a Pierre Loti qui s'est alanguï pendant sa jeunesse et une partie de son âge mûr dans les somptuosités du monde oriental; et ces

hommes ont écrit des livres de génie. Un voyageur peut aussi nous raconter son itinéraire. Ce n'est pas une destinée que nous voulions interdire à personne, et nous applaudirons à l'apparition de nouveaux *Poèmes Antiques*.

Seulement, il y a la préparation. Et si vous voulez que l'on range vos livres sur les étagères de la littérature française parce que nous n'y retrouvons ni notre sensibilité, ni nos idées, ni les choses qui sont essentiellement nôtres, libre à vous. Cependant, vous savez que pour avoir là une place d'honneur, il y a des capacités à déployer.

*

Il nous est bien permis de penser, à notre tour, et de dire que l'exotisme, ce serait, à bon escient, le canadianisme pour beaucoup de nos compatriotes. L'asiatique, l'oriental, le japonais, vieilles lanternes d'une génération qui s'éteint. Il est dangereux de recommencer Maurice Barrès, Madame la Comtesse de Noailles ou Pierre Loti. Messieurs les écrivains du *Nigog*, nous vous demandons de ne pas laisser vos admirations s'enfler d'une manière si démesurée qu'elles étouffent votre originalité, originalité de pensée ou de sentiment.

Que M. Marcel Dugas n'interrompe plus désormais une heureuse dissertation sur Louis Le Cardonnell pour nous apprendre qu'"un groupe de dilettantes", dont il était, s'était aperçu des insuffisances de Fréchette et de Chapman; nous dirions qu'il oublie Crémazie. Et lorsque nous parlons de "canadianisme", cela ne veut pas dire des couplets sur le Saint-Laurent ou sur la bataille de Carillon. Se doutera-t-il qu'il n'est pas le seul, et que ses amis ne sont pas les seuls à s'être aperçus de la pauvreté de cette poésie et de la fadeur des discours de la Saint-Jean-Baptiste? Le canadianisme, cela veut dire tout notre pays, notre nature, nos sentiments, nos idées, nos âmes, nos passions exprimées avec l'art, la science du style et les ressources que nous procure la littérature française. Nous ne voudrions pas que M. Dugas, par exemple, s'appauvrit de tout ce qu'il y a trouvé de savoureux,

de délicat, de brutal, de passionné, qu'il rejette toutes les expériences acquises dans les littératures; nous voudrions simplement qu'il s'enrichît encore de toutes ses hérédités, de ses atavismes, qu'il acceptât sa race et son pays avec un coeur allègre et sympathique. Nous sommes convaincus qu'il y gagnerait.

Et si nous parlons plus volontiers de M. Marcel Dugas, c'est que nous le lisons avec beaucoup de plaisir. Pour nous, partisan de l'école du terroir, il est vrai que ce plaisir n'est pas sans mélange, puisque nous sommes en grand danger d'une tuile sur la tête, au moment où nous nous y attendrons le moins; mais nous bravons tout, pour ces heureuses trouvailles d'expressions et ce style créé d'un bout à l'autre. Encore un peu de temps, un peu plus de pensée, et il ne sera pas loin d'être un de nos maîtres.

Et je relisais hier ses *Apologies*, où il fait une sorte de terroir à sa façon; et je relisais des livraisons du *Nigog*, où l'on parle presque toujours du Canada et de notre race, bien que ce ne soit pas toujours pour les louer; et je me rappelais un de nos plus célèbres écrivains qu'on a vu hésiter longtemps, dans sa jeunesse, entre l'âme de son pays et l'âme de la France, et qui, pénétré peu à peu par l'ambiance, s'est voué à une tâche glorieuse et souveraine; et je me disais que l'emprise implacable du milieu étreint même ceux qui s'en moquent, qu'elle triomphe secrètement et que, peut-être, l'école du *Nigog* n'a pas beaucoup pratiqué ses doctrines.

Oui, nos yeux qui s'ouvrent observent ce qu'ils voient et le comprennent mieux que des yeux étrangers; nos rêves partis pour de béants horizons s'embarrassent les ailes dans les feuillages de nos forêts, et nos sens, frappés par des émotions sûres et prochaines, se déprennent de la sensation pâle des choses imaginaires. Et nous devenons, penchés sur nous, anxieux et graves, à l'affût des idées et des tressaillements, défaillants de sentir en nos coeurs palpiter et souffrir notre race merveilleuse.

Léo-Paul DESROSIERS

NESTOR ET PICCOLO

Nestor Laciseraye habitait un petit village des Bois-Francis, semblable à tous les petits villages de campagne, enveloppés de silence et peuplés de rentiers.

Le chemin de fer, qui passait à deux milles, y laissait de temps en temps un commis-voyageur ou un inspecteur de poids et mesures qui prenait le postillon au débarqué du train.

Le courrier du matin et du soir constituait la plus grande distraction des indigènes. Le bureau de poste s'emplissait alors de fumée et de cancons jusqu'à la criée des lettres et journaux, puis chacun rentrait chez soi.

Le matin, après la messe, c'était le maître-chantre qui rapportait avec le *Soleil* son trente-sous quotidien; la vieille Mina retournait à son comptoir de bière au gingembre et de sucreries, et le tanneur, en bourgeois aisé, commençait toujours sa journée de la même façon.

L'assistance à la messe se composait, en outre, de Monsieur Thivierge, un marchand de grains romanesque, qui jouait de la clarinette et lisait des feuilletons; de la veuve du notaire qui portait altièrement son deuil et toussait à chaque station du chemin de croix; d'Angèle Laciseraye, des enfants d'écoles et de quelques rentiers.

Nestor avait donc sous les yeux d'assez bons exemples; mais c'était une mauvaise tête que ce gamin de douze ans, qui faisait le désespoir de son vieux père.

Les cheveux poil de carotte, la figure mouchetée de taches de rousseur, des yeux également roux et un nez à lu-

carne, Nestor n'était point beau. La vieille Mina, qui avait eu à se plaindre de ses vilains tours, l'appelaït l'antechrist, et se garaït de lui comme d'un mauvais génie.

En classe, il était toujours à la queue, se faisait tirer les oreilles, et écrivait souvent en pensum le verbe désobéïr. Il rentrait tard pour souper, suivi de Piccolo, un barbet échelvé qu'il avait sauvé de la misère.

Le contraste si frappant entre Nestor et son frère Euclide contribuait à rendre ce jeune insubordonné de jour en jour plus antipathique à sa belle-mère.

Mademoiselle Angèle était âgée quand elle s'avisa des beaux yeux du vieil Eric. Le brave homme avait toujours su affoler les femmes, et celle-ci ne pouvait rester indifférente à ses attentions. C'est ainsi qu'elle entra dans la famille Laciseraye et que son portrait remplaça au salon celui de la défunte.

Eric était un homme avenant, "plein de ressources". Bref, pour un marchand de campagne, il ne manquait pas de piquant, avec ses revers de loutre, ses éternels favoris et sa pipe en écume de mer.

Son fils ne devait, hélas lui ressembler en rien. Nestor portait sur la conscience, le poids de presque tous les méfaits dont se nourrissait la chronique du village. C'était un puits rempli de bois durant la nuit; c'était le chariot rouge de Monsieur Thivierge grimpé, au matin, sur le perron de l'église; la lampe à réverbère, qui coiffait le poteau vis-à-vis l'école, éteinte toute la veillée, et une partie du village dans l'obscurité, enfin on n'en finirait plus à énumérer toutes les escapades de ce gamin.

Or, en ce temps-là, vint à passer dans les paroisses un trappiste qui mendiait, au nom de sa communauté, pour la restauration de son monastère détruit par un incendie. Ce moine, à la physionomie d'esthète, fit grand effet dans les stalles du choeur, à la grand'messe du dimanche. Monsieur le Curé annonça qu'on accueillait à la Trappe les jeunes gens

qui désiraient suivre un cours d'agriculture. L'occasion était magnifique et Eric Laciseraye, pour mettre fin aux épi-grammes dont l'accablaient ses concitoyens, résolut de confier l'enfant terrible aux moines d'Oka, comptant réformer ainsi ce mauvais sujet.

Nestor passa deux années à la Trappe. Il y apprit à embouteiller le vin, à emballer le fromage et à savourer le miel, en cachette; il en sortit à seize ans, ignorant et indompté. Il portait alors des lunettes, une tête frisée et des pantalons bouffants.

L'écolier ne reçut probablement pas un accueil bien enthousiaste, car, peu de temps après, on apprit sa disyartion et celle du barbet Piccolo. Consternation chez les Laciseraye. On s'enquit par toute la campagne des deux déserteurs, mais personne, pas même le chef de gare, n'avait eu vent de Piccolo ni de son maître. On mit à leur poursuite l'huissier du village, qui se faisait fort d'être détective à ses heures, et les recherches de cet homme de flair aboutirent à une découverte sinistre.

Nestor était rendu en ville et logeait chez un camarade de la Trappe, qui vendait des légumes dans la banlieue de Québec. Le malheureux avait même troqué à un mont-de-piété, chez un sale juif de la Côte-de-la-Montagne, l'habit de noces de son père contre un vieux tambour.

L'huissier-détective ramena l'enfant prodigue au logis, où son retour fut salué par l'indignation générale. Colères, malédictions, rien ne fut épargné à l'adolescent, et, comme résultat de toutes ces scènes de famille, on le mit à la porte sans pitié. Nestor partit de la maison avec recommandation expresse, de la part de sa belle-maman, de n'y plus jamais remettre les pieds.

Il advint que Nestor, qui avait déjà fait montre d'une passion avérée pour le tam-tam, entra comme facteur au service des Postes de la Cité de Champlain et, entre temps, après un peu d'exercice, devint membre de la Société Symphonique, en qualité de cymbalier.

On le voyait chaque soir dans le kiosque des musiciens sur la terrasse, et c'était toujours pour lui fête nouvelle que ces nuits langoureuses, animées par la houle des promeneurs et la musique délirante de l'orchestre. Nestor faisait partie de tous les concerts, si bien que moins d'un an après, il distribuait à des élèves sa carte professionnelle :

NESTOR LACISERAYE

Professeur de cymbales, petite et grosse caisse, etc.

Notre tambourineur ne resta pas à mi-chemin dans sa carrière. Ses ambitions étaient inouïes et la vie de bohème ne l'attirait pas moins que l'incorrigible vagabond de Piccolo.

S'accommodant de la gêne, abrité sous un toit et mal nourri, Nestor, après sa tournée de facteur, jouait le soir dans un théâtre de cinéma. Par un prodige d'économie, il réussit assez vite à se procurer à son compte le tintamarre au complet : cymbales, triangles, petite et grosse caisse, xénophone, rien ne manquait ; et il faisait marcher le tout de concert, en s'agitant des pieds et des mains comme un réprouvé.

Muni de ces retentissants accessoires, il entra le printemps suivant dans un orchestre de vaudeville qui suivait à travers l'Amérique une troupe de comédiens ambulants.

Notre jeune aventurier mena ainsi pendant longtemps une existence errante, promenant sous la calotte des cieux son inaltérable optimisme et son fidèle barbet Piccolo.

Puis, vint soudain le fatal coup de foudre, et l'amour s'en mêlant, son mariage mit fin à ses tournées artistiques.

Il fallut donc faire face aux exigences de la vie à deux et notre héros expérimenta qu'...

..... "on a peu de douceur
"A dîner d'un "Ma Vie" et souper d'un "Mon Coeur".

Cependant, Nestor, qui n'était jamais pris sans vert, trouva bientôt une agence pour une compagnie de produits

pharmaceutiques, et il revint au pays avec une épouse au teint de créole et une merveilleuse panacée qui semblable au *Pain Killer* a pour effet magique de brûler l'estomac, d'anéantir le mal de dents, de sauver de la diphtérie, de la migraine et de tous les maux qui accablent l'humanité.

Notre charlatan fit de si bonnes affaires, qu'il se prit à croire à tous les stratagèmes de la médecine. Stimulé de la sorte, il entreprit, par correspondance, un cours de médecine pratique et, s'enfermant le soir avec des livres énormes, il emmagasina nombre de termes empruntés aux langues mortes, pour épater les vivants; puis, muni d'un diplôme latin quelconque, il ouvrit un bureau meublé d'une table brancard, d'appareils nickelés mus par l'électricité, de dessins d'anatomie, et il se mit à expliquer la médecine, avec l'assurance et la foi d'un thaumaturge.

C'est ainsi que, dans le dédale des plaques de cuivre qui annoncent sur la rue Saint-Denis les nombreux disciples d'Esculape, on lit celle du

NESTOR LACISERAYE

Mécano-Thérapeute

De Madame Nestor, je sais très peu de chose. Il n'en fut jamais fait mention chez le vieil Eric; mais ses toilettes dernier cri et ses airs dégagés témoignent en faveur du nombre d'ankylosés remis sur pied par son mari.

Dans l'antichambre du docteur Miracle, un barbet, lourd d'années, regarde narquoisement son maître et remue vaguement la queue sous les caresses des patients.

"C'est un souvenir de jeunesse, souligne Nestor Laciseraye, en leur montrant Piccolo."

Marie-Rose TURCOT

LES DEMI-DIEUX

Michel-Ange, Vinci, Titien et Raphaël!
Les voilà les titans, les divins, les poètes,
Ceux que l'amour créait de lumière et de ciel;
Et qui portaient au front le signe des prophètes!
Ceux-là pouvaient vraiment s'élever près de Dieu,
Imprégner de splendeur leur coeur et leurs pensées,
Et jeter sur un monde ardent et radieux,
Toutes les visions qu'ils avaient caressées.

Jamais sur leur esprit ne se faisait la nuit:
Quand leur vie était sombre et la terre souffrante,
Que les choses semblaient sans raison et sans fruit,
Ardents, ils descendaient en leur âme vibrante,
Assurés d'y trouver l'éternelle beauté,
Et soudain tout le ciel et toute la nature,
Vivaient, chantaient, roulaient en vagues de clarté,
En ruissellement d'or, de pourpre et de verdure!

Les cieux, les blés, les champs leur jetaient des couleurs;
La gloire les suivait en s'offrant d'elle-même...
Ils n'avaient qu'à jeter un regard sur les fleurs
Pour que leur feu montât, éclatant et suprême,
Et courût en frissons sur leurs pinceaux puissants;
Ils avaient dans les yeux des images étranges,
Des hantises, et sous leurs mains d'adolescents,
Naissaient, vivaient des saints, des vierges et des anges!

Hélas! on ne sait plus, aujourd'hui: l'homme est las.
Ses yeux n'ont plus d'ardeur et sa main plus d'audace...
Pour lui, le soleil naît et sombre sans éclat,
Comme si le mensonge avait terni sa face!
Et tout cela lui fait une âme faible et lâche
Qui n'a plus la fierté de son rêve éclatant,
Et qui, soumis enfin à sa minable tâche,
Refuse de se voir, de penser, mais attend!

Patience! Il attend qu'une flamme s'allume
Et descende bientôt sur son front, dans son coeur;
Il muse longuement, taille à demi sa plume,
Et tend l'oreille au bruit d'un invisible choeur...
Travailler? Le ciseau sous son effort s'ébrèche;
La lyre sous ses doigts se brise et se détend;
Le pinceau bave et tombe et la toile est revêche...
—Plus tard, dit-il, plus tard!

Et toujours il attend!

Antonin PROULX

Ottawa, juin 1919.

LES ARMOIRIES DE MONTRÉAL

Les armoiries de Montréal ont leur histoire et leurs mystères. En voici l'acte de naissance, consigné à la page 57 du registre A des *Procédés du Conseil de Ville*,—séance du vendredi 19 juillet 1833 :

Mr. le Maire, en proposant d'adopter un sceau pour la Corporation, a soumis deux dessins qu'il a fait préparer, dont l'un de forme circulaire et l'autre de forme ovale, pour *Cachet d'armes de la Corporation de la Cité de Montréal*, autorisant le Maire à le faire graver.

Ecufson:—figure ovale; champ d'argent, écartellé au sautoir de gueules, portant au 1er quartier une rose d'or, au 2d quartier un chardon d'or, au 3e quartier un trèfle d'or et au 4e quartier un castor pafant d'or.—Devise:—*Concordiâ Salus*, sur jarretièrre d'azur. Au bas de l'écufson sont les mots "*Corporation*"—"Montréal".

.....

P. Auger.

L'examen du manuscrit nous révèle que le secrétaire municipal, Pierre Auger, transcrit la description du blason avec minutie, sans même oublier l'accent circonflexe sur *l'a* qui marque le cas ablatif de *Concordia* dans la devise,—accent qu'il est d'usage d'omettre dans les inscriptions, qui se font invariablement en capitales, lorsqu'il s'agit d'un texte latin. Et par "Mr. le Maire" il faut entendre Jacques Viger, nommé maire de la naissante municipalité de Montréal, en vertu du premier statut de Guillaume IV, ch. 59.

Si on veut bien observer que le 19 juillet est la date de la quatorzième réunion des "Conseillers de Ville",—dont la première avait eu lieu le 5 juin,—il n'y a pas de doute que Viger imprimait un mouvement accéléré aux affaires muni-

cipales. Après avoir gratifié le Conseil de *Règles et Règlement*, il n'était pas en retard pour donner un sceau à la municipalité. C'est lui-même qui a ébauché, décrit et fait dessiner ces armes, ainsi que le démontrent ces trois pièces que je tire de la série des mandats du trésor :

(Mandat no 113)

La Corporation de Montréal à J. Viger, Maire
1833

Juillet—Pour autant par moi payé au peintre Chs Woodley, pour un dessin du sceau de la Ville à ma demande et sur mon croquis... £ 12.6.

Approuvé pour paiement... £ 12.6.

Augt. Tulloch
Joseph Gauvin
Cpt. A. Lusignan

(A l'endos) Reçu paiement de ce compte des
des mains du Trés. de Ville,
A. Auger, Ecr., ce 10 Sept. 1833
(Signé) J. Viger

Maire

(Mandat no. 239)

Doit la Corporation de Montréal A Jacques Viger, Maire
1833

Nov. 11. pour autant par moi payé au peintre J. Duncan pour 2
dessins par lui faits pour le sceau de la Corporation sur mes
croquis, comme par compte annexé.....20/—

Approuvé pour paiement: Reçu paiement du Trés de Ville,
Augt. Tulloch Auger, Ecr., ce 11 nov. 1833
Joseph Gauvin (Signé) J. Viger
Cpt. A. Lusignan Maire

The Mayor of Montreal

To James Duncan Dr.

To making drawins for the Corporation Seal.....£1.0.0
Received Payment
(Signé) James Duncan¹

Montreal, Oct. 20th. 1833

Jusqu'à quel point ce dessin est-il original, en d'autres termes, dans quelle mesure faut-il en attribuer la paternité à son premier maire? C'est ce que nous voulons examiner, en empruntant d'abord l'opinion du savant conservateur des Archives judiciaires du district de Montréal, M. E.-Z. Massicotte. "A n'en pas douter, écrit-il, ce sceau n'est qu'une

1.—Graveur, lithographe et peintre à l'occasion, Duncan nous a laissé beaucoup d'excellents travaux. Il habita longtemps 74, rue Saint-Louis, non loin du Champ de Mars; son atelier se trouvait à 63, grande rue Saint-Jacques. Le nom du peintre Chs Woodley ne paraît dans aucun des almanachs d'adresses de Montréal.

2.—Bulletin des recherches historiques, fév. 1917, pp. 54 et 55.

modification des armoiries de l'ordre de la Jarrettière. La ressemblance entre les deux est indéniable, car l'un des insignes de l'ordre est ainsi décrit: "D'argent, à une croix de gueules. L'écu est entouré d'une jarrettière d'azur sur laquelle est la devise: *Honni soit qui mal y pense*. M. Viger, poursuit-il, n'a donc eu qu'à changer la devise, à remplacer la croix de Saint-Georges par celle de Saint-André et à ajouter les emblèmes des principales races qui composaient alors la population de Montréal."



Gravure anonyme sur bois, de 1842 assez bien conservée. La plus ancienne, probablement.



Autre gravure sur bois, datant de 1851.

Reste la devise *Concordiâ Salus*,—le salut dans le bon accord,—qui est une heureuse trouvaille, bien naturelle, d'ailleurs, chez un esprit qui s'est appliqué à établir une parfaite entente civique. A preuve, le caractère essentiellement bilingue que Viger communique dès le début, à toute son administration. Et signalons par parenthèse un autre fait qui a pu compter dans le choix de cette devise: le premier maire de Montréal ayant épousé une personne alliée à des Ecossais, devait connaître les armes de l'historique cité d'Aberdeen, qui a toujours servi de lien dans les rapports assidus que l'Ecosse entretient avec la France depuis le XVII^e siècle; or Aberdeen a pour devise *Bon accord*. Il semble que celle-ci appelle celle-là.

3.—Quelques ancêtres de la devise des armes de Montréal.—*Concordia discors*: Une entente discordante. Horace, *Ep.*, Lib. I, 12, 19; aussi Lucain, Lib. I, v. 93, et Ovide.—*Concordia parvae res crescunt discordia maximae dilabuntur*: Les petites choses grandissent dans la bonne entente, les plus grandes trouvent leur ruine dans la discorde. Salluste, *Jugurtha*, 19, 10.

Si Jacques Viger devait, dans la suite, acquérir le *noble art du blason*, il faut admettre qu'en 1833 il avait plutôt un grand désir de connaître, qu'il ne le possédait encore parfaitement. Si l'on veut bien observer que l'héraldique s'est imposé toutes les rigueurs d'une science aux règles inflexibles et que tout y a une signification, il n'est pas sans intérêt de rechercher le sens de ces armes et les motifs qui ont présidé à leur composition.

Tout en reconnaissant que l'insigne de l'ordre de la Jarretière dut exercer une influence décisive sur l'allure générale du dessin de Viger, il faut observer en outre que cet archéologue trouvait, dans les institutions tant passées que contemporaines de sa ville, beaucoup de sceaux contenus dans un écu ovalaire: tels sont ceux des tribunaux du régime français et celui des Messieurs de Saint-Sulpice, seigneurs de l'Île. Je me plais à croire qu'en choisissant l'écu oval qui est, de même que le losange, celui des ecclésiastiques, des dames et des demoiselles, Viger faisait mieux que d'écarter la question délicate des écus français ou anglais; il rappelait ainsi, on ne peut plus heureusement, que Montréal fut d'abord Ville-Marie.

Et comment cet écu se blasonne-t-il? "Champ d'argent, écartelé (sic) au sautoir de gueules", dit le procès-verbal. Or cela ne correspond pas à la figuration première de ce blason; car, au lieu d'être écartelé, c'est-à-dire divisé en quatre parties égales par deux lignes (et non deux bandes) se croisant au centre de l'écu, il est au contraire chargé d'une croix de Saint-André. L'héraldique admet sans doute cette croix en diagonale, mais elle est tout autre chose qu'un écartelé, qui est fait de simples lignes. Le mot propre échappait ici à Viger.

L'ordre dans lequel les quatre meubles d'or sont disposés sur les quartiers demande aussi quelques explications. Le premier rang est assigné à la rose, emblème de l'élément anglais; le second au chardon, emblème de l'élément écossais; le troisième au trèfle, emblème de l'élément irlandais, et le

quatrième au castor, que l'on devait regarder en 1833 comme l'emblème de l'élément franco-canadien.⁴

On ne peut s'empêcher d'observer que les trois premiers de ces symboles sont tirés du règne végétal, tandis que le quatrième appartient au règne animal. Cet isolement relatif du castor, symbole de l'activité industrielle, mais encore symbole aujourd'hui déchu dans l'estime des Canadiens français, n'est pas propre à lui assurer beaucoup de sympathie.⁵

Et l'on s'étonne qu'à ces trois attributs-plantes, Viger n'ait pas ajouté un rameau ou une feuille d'érable. La question si controversée, et pourtant peu ancienne, de l'adoption chez nous de l'érable comme emblème ethnique et politique, paraît trouver ici sa solution. Si en 1833 l'érable eût été regardé comme le symbole des Franco-Canadiens,—ainsi qu'on l'a souhaité depuis, et ce qui n'est pas dénué de convenance,—Viger l'eût certainement employé dans la compo-

4.—Le castor a paru pour la première fois, comme emblème du Canada, sur les armes données par Charles Ier, d'Angleterre, à sir William Alexander, le 4 septembre 1630.

L'abbé H.-A. Verreau, répondant à une demande de renseignements, écrivait dans le *Bulletin des recherches historiques*, de mai 1898:

"L'emploi du castor comme symbole du Canada ou de l'élément canadien me paraît remonter assez loin.

Avant 1830, le commandeur Viger l'avait mis dans les armes de la ville de Montréal; il l'avait aussi dessiné comme support dans un écusson de fantaisie qu'il s'était fait vers 1815.

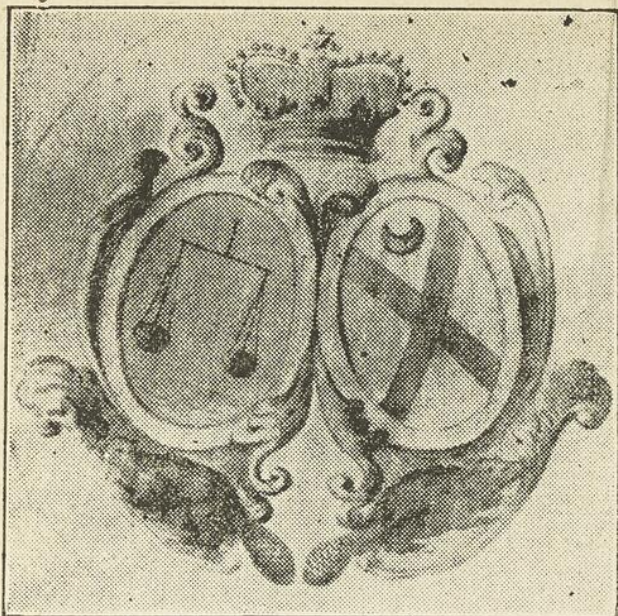
On voit le castor dans les vignettes de l'*Histoire de la Nouvelle-France*, de Charlevoix.

Sur la médaille que Louis XIV fit frapper pour rappeler la défaite de Phipps devant Québec en 1690, un castor s'avance timidement vers une femme qui trône avec majesté sur les trophées enlevés à l'ennemi: figure symbolique de la nouvelle et de l'ancienne France.

C'est probablement M. de Frontenac qui donna au grand Roi l'idée de représenter ainsi sa colonie naissante. Il écrivait, le 13 octobre 1673, au ministre des colonies:—

"C'est à quoi, Mgr, vous aviserez, s'il vous plaît, comme aussi aux livrées et aux armes que le Roy voudra donner à la ville de Québec. Je croyais que les fleurs de lys sans nombre, au chef d'or, chargé d'un castor de sable, luy conviendraient assez bien avec deux originaux pour supporter, et le bleu et le blanc pour les livrées de la ville. J'attendrai sur cela les ordres de Sa Majesté et les vôtres." (pp. 153 et 154.)

5.—On lit dans le *Castorologia* de Horace T. Martin, Montréal, Londres, 1892: "Sir William Dawson, in a lecture delivered in 1863, on "The Duties of Educated Young Men in British America," said, "Canada has two emblems—the beaver and the maple. The beaver in his sagacity, his industry, his ingenuity and his perseverance, is a most respectable animal; a much better emblem for our country than the rapacious eagle or even the lordly lion but he is also a type of unvarying instincts and Old World traditions. He does not improve, and becomes extinct rather than changes his ways. Some of our artists have the bad taste to represent the beaver as perched on the maple bough, a most unpleasant position for the poor animal, and suggestive of the thought, that he is the act of gnawing through the trunk of our national tree (the maple). Perhaps some more venturesome designer may some day reverse the position, and represent the maple branch as fashioned into a club, wherewith to knock the beaver on the head." (p. 193.)



Electrogravure représentant les armoiries de Montréal projetées par Jacques Viger avant 1830, au dire de l'abbé Verreau. L'original en est conservé avec la *Saberdache* de Viger, dans la bibliothèque de l'Université Laval, à Québec. D'après une photographie communiquée par Mgr A.-E. Gosselin.

sition des armes de la ville. Lors de la première célébration de la Saint-Jean-Baptiste, la salle du banquet "était décorée, dit la *Minerve* du temps, de bouquets, de fleurs et de feuillages disposés en festons. Parmi ceux-ci on remarquait, à l'entrée, un faisceau de branches d'érables chargées de feuilles." ⁶

Ce qui ne manque pas encore de partager les appréciations sur les armoiries montréalaises, c'est la position relative qui est attribuée à chacun des meubles. Si l'on tient compte de l'importance numérique des éléments nationaux de la ville, à cette époque de 1833, il est certain que le symbole des francophones eût dû être logé au premier quartier. Cet élément était alors, comme aujourd'hui du reste, le plus considérable

6.—Bulletin des recherches historiques, 1898, p. 119.

par rapport aux autres, du point de vue de la nationalité—sinon de la langue. Les divers recensements de l'Etat et de la municipalité montrent en effet que, s'il faut attendre jusque vers 1865 pour voir l'élément francophone prédominer sur l'ensemble de la population montréalaise, il suffit de comparer cet élément à chacun des trois groupes de provenance britannique pour se rendre compte du fait que, de tout temps, il a gardé cet avantage sur ces groupes pris séparément.

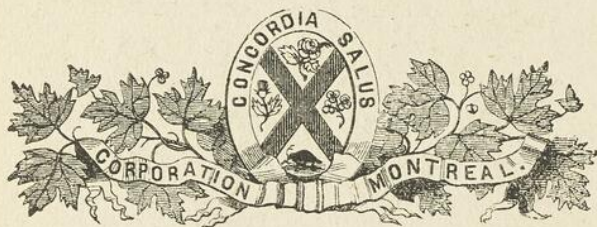
Mais il est un autre motif qui dut induire le premier maire de Montréal à disposer ces attributs ainsi qu'il le fit: le désir de voir la ville grandir dans la paix. Comme dans toutes les jeunes agglomérations à population mixte, où les moeurs sont contrastantes et les aspirations divergentes, la sécurité des citoyens fut plus d'une fois compromise. Pour ne mentionner que les événements qui gravitent autour de 1833, rappelons que, l'année précédente, à l'occasion de l'élection d'un député à la Législature pour le quartier Ouest, la grande rue Saint-Jacques fut le théâtre d'une émeute réprimée par la force militaire: les canons, pour avoir tiré au-dessus de la foule, ne tuèrent pas moins trois Canadiens français.

Sous le prétexte de secourir leurs nationaux, les groupes ethniques deviennent en quelque sorte des castes, et les sociétés nationales se fondent. Cela suffit à montrer combien on était loin encore des sentiments de bonne entente qui de-

7.—Proportions de l'élément francophone dans la population de Montréal, à diverses époques.

1825, ensemble	31 516	habitants	
1844 Canadiens français	19 041		
British Canadians	8 863		
English, Irish, Scotch	15 468		
United States and other places	721		
	25,052		
Total	44 093		Proportion: 429 sur 1000
1851-2	57 715		451 " 1000
1861	90 325		482 " 1000
1871	107 225		530 " 1000
1881	155 238		559 " 1000
1852 Canadiens français	26 020		
Anglo-canadiens	12 494		
Anglais, Irlandais, Ecossais	17 744		
Autres nationalités	1 457	31 695	
		57 715	

vaient finir par prévaloir au sein de la population montréalaise. En juin 1834, Ludger Duvernay organise la société Saint-Jean-Baptiste; en novembre de la même année, les Ecosais fondent la société Saint-André; celle de Saint-Patrice date aussi de 1834; la société de Bienfaisance française se fonde le 1er août 1835;⁸ la colonie allemande institue la sienne en avril 1835, et la société Saint-Georges va naître vers 1840. Ces antipathies ethniques se sont canalisées dans des clubs politiques, — *Fils de la liberté* et *Doric Club*, — dont les violences préludent à la désastreuse rébellion de 1837.



Deux gravures sur bois, du même ciseau, parfaitement conservées. Elles se signalent par des rameaux d'érable. La première porte le cri: **Droits égaux, justice égale**, ce qui fait présumer qu'elle est postérieure aux fières revendications de L.-H. Lafontaine, au parlement des Canadas-Unis, en 1842.

L'erreur la plus considérable que Viger ait commise ici fut de loger les quatre meubles d'or sur un champ d'argent. L'art du blason a des règles absolues, dont on ne peut s'écarter sans tomber dans le chaos. Cet art ne souffre pas que l'on pose métal sur métal, non plus qu'émail sur émail. Ainsi, un champ de métal ne saurait être meublé que d'émaux. Il s'offre deux alternatives pour corriger ce vice d'arrangement:

8.—Leblond de Brumath, *Guide de Montréal*, 1837, p. 109.

la première consiste à donner aux meubles leur couleur conventionnelle, ce qui se voit le plus souvent; et la seconde à représenter ces meubles "au naturel".

Le louable désir de figurer l'union pacifique des éléments de la population montréalaise, déjà si diverse en 1833, apparaît, avons-nous vu, dans la devise que Viger place sur la jarretière; mais il s'exteriorise encore dans la légende, au bas des armes. Décidément, l'auteur de la *Saberdache* comprenait qu'il appartient à la jeune démocratie américaine de réaliser cette merveille de politique: l'apaisement des antipathies de



Gravure sur bois, d'une grande finesse, utilisée vers 1854.

race. Cette légende, il la veut neutre en elle-même, — ni française ni anglaise, — au risque de la rendre grammaticalement incorrecte. Ce n'est pas "Corporation de Montréal" ni "Corporation of Montreal", mais plutôt ces deux seuls mots qui ne trouvent de lien que dans des esprits très conciliants: "CORPORATION — MONTREAL".

Quant aux ornements extérieurs, qui, joints aux armes, constituent les armoiries, Viger n'en a pas indiqué. Mais cette simplicité initiale ne fut pas respectée, même par les

premiers graveurs. D'autres déformations de cette nature surviennent graduellement. Ainsi on observe sur le sceau gravé par Turpin,⁹ vers 1842, des ornements logés entre l'ovale de l'écu et le contour circulaire du sceau, et qui rappellent vaguement des feuilles d'acanthé. On les a scrupuleusement perpétuées jusqu'à nos jours.

Depuis 1845, des vignettes montrent l'écu ovalaire surmonté d'une couronne royale. L'art du blason qui, avons-nous dit, n'a rien laissé au hasard, permet-il cet ornement? Oui, sans doute, mais pour enrichir ses armoiries d'une couronne, — royale ou murale, — il faut qu'une ville soit



Autre gravure sur bois, peu commune, utilisée pendant l'époque militaire de 1867-1872.

capitale ou place forte. La coutume veut que le chef d'Etat lui accorde comme une faveur le privilège de surmonter ses armoiries d'une de ces couronnes. Or, il est certain que Montréal n'a jamais sollicité ni reçu cette décoration, soit par l'intermédiaire de son conseil municipal, soit autrement. Peut-on alléguer, toutefois, que la ville fut, de 1844 à 1849, la capitale du Canada, le siège du gouverneur-général, et qu'à cette époque on la classait parmi les places de garnison? Mais ce sont là choses du passé. Si, d'ailleurs, son titre de capitale lui valut d'être fixé sur ses armoiries, elle ne saurait s'en prévaloir de nos jours.

9.—Un graveur européen, probablement.

D'autres innovations apportées par les graveurs, en reproduisant l'image sur sceau, consistent dans le liseré dont ils ont alourdi le sautoir, et dans les hachures, destinées à représenter les couleurs. On en est arrivé à couvrir le sautoir de traits horizontaux pour représenter l'azur, alors qu'il



Dans ce fac-similé de bon goût, exécuté vers 1880, le sautoir est non seulement liseré, mais il est couvert, ainsi que la jarrettière, de hachures horizontales, signe conventionnel de l'azur.

faut le faire de traits verticaux. Quant à la jarrettière, on l'a vue blanche ou ombrée de façon fantaisiste. Il faut, à tout prix, s'en tenir à la simplicité du dessin originel ou bien le modifier, ainsi qu'il convient, par une décision du Conseil municipal.

Ces libertés grandes ne sont pas demeurées inaperçues de tout temps, aux yeux de ceux qui avaient mission de veiller au respect des traditions, puisqu'en 1892 l'héraldiste Raymond Beullac était invité à rendre à ces armoiries leur simplicité première. Il émonda sans apporter de corrections essentielles au dessin.



Armoiries de la banque de Montréal,
gravées par J. Walker, vers 1885.

Le prestige de Montréal fait que ses armes ont été empruntées par plusieurs institutions. C'est d'abord la banque

de Montréal, qui donne à son sceau corporatif les armes de la municipalité. Fondée en 1817, cette banque n'avait pas de sceau, à son début. C'est avec le premier sou (*Bank token*), frappé en 1837, que les armoiries de la ville apparaissent pour la première fois sur le numéraire de cette banque. La similitude des gravures représentant les armes de la municipalité et celles de cette banque était telle que les imprimeurs ont utilisé indifféremment une vignette pour l'autre, jusque vers 1880. En 1863, alors que la ville est chargée par la Législature de percevoir les impôts scolaires, la *Protestant Board of School Commission* adopte aussi les armes municipales. La *Montreal Art Association*, fondée en 1861, et le *Montreal*



Les armoiries du Montreal Curling Club.

Curling Club font de même. Deux municipalités de la banlieue, Sainte-Cunégonde en 1898, et Saint-Louis-du-Mile End en 1903, se sont inspirées à la même source, en modifiant les attributs. Elles ont substitué l'écartelé à la croix de Saint-André, la feuille d'érable au castor, et logé ce symbole au canton supérieur de dextre. Enfin, Saint-Jean-d'Iberville a composé ses armes d'une gerbe faite d'une rose, d'un chardon, d'une tige de trèfle et de feuilles d'érable. C'est à M. Massicotte, dont j'ai cité l'opinion autorisée, qu'il faut attribuer le premier en date des exemplaires corrigés des armes de Montréal. Invité à gratifier sa ville d'un blason, il donne à Sainte-Cunégonde un dessin que le graveur devait hélas! maltraiter dans la suite: le même mal a donc frappé la mère et la fille.



1860



Gravure de 1873 ressuscitant un plus joli dessin de 1845. Restée en usage jusque vers 1895.



1880



1885

Petit dessin en usage depuis 1885 jusqu'à ces dernières années.



Gravure contemporaine (1894-1919), popularisée par la papeterie courante de l'administration municipale.



Gravure de 1880



Fac-similé du sceau: Corporation "of" Montreal

1890-1912



Autre variante du sceau: Corporation "de" Montréal.

Ces gravures (les unes sur bois, les autres sur cuivre) et celles qui se trouvent disséminées dans le texte, sont tirées des originaux. Elles ont été recueillies en 1917 dans les ateliers Walker & Mitchell, 87 ouest, rue Notre-Dame, et Perrault, 73, rue Saint-Jacques.

Cet historique serait incomplet, s'il ne faisait mention des vicissitudes que le sceau de Montréal a éprouvées au début de la seconde incorporation. On n'ignore pas que la municipalité de Jacques Viger ne vécut que du printemps de 1833 à la fin de 1836. Les juges de paix, — les *juges à paix*, ainsi qu'on les appelait encore à cette époque, — qui avaient présidé sans interruption aux destinées de Montréal, de 1764 à 1833, administrent de nouveau la ville, jusqu'à la réorganisation d'un second Conseil municipal, en 1840.

Quel fut le sort du *cachet d'armes* de Viger? La réponse se trouve au volume A 1 des *Minutes of Council*. Au magasin de Peter McGill, rue Saint-Paul, où se réunit d'abord le nouveau Conseil, on ne tarde pas, ainsi que l'avait fait Jacques Viger, à s'occuper du sceau corporatif. Voici quelques textes; ils sont tirés du procès-verbal des quatrième et cinquième séances du Conseil:

MAYOR'S OFFICE, 7 September 1840.

It was ordered that Messrs. Donegani and Dunscomb be a committee to report upon a seal for the Corporation". (Vol. I, p. 13.)

Montreal, 12th. September 1840.

The Seal of the old Corporation was then handed in by the Committee appointed to wait on Mr. Viger the former Mayor for the purpose of obtaining it, with a view to its adoption by the present Corporation—and a letter from M. Viger on the subject was submitted and read.—¹⁰

Mr de Bleury then moved, seconded by Ferrie—

That the Seal of the former Corporation handed in by the late Mayor of the City — Jacques Viger Esq. — to the present Mayor, at the request of the Common Council, be received and adopted, as the Seal of the present Corporation—that the said Seal remain in the custody of the Mayor for the time being, and that a copy of this resolution be transmitted to Jacques Viger, the former Mayor, for his information.

Resolved in the affirmative." (p. 15.)

Qui le croirait? après cette adoption formelle et sans réserve, il y eut une tentative de modifier le sceau municipal, ainsi que le racontent les textes que voici:

Au procès-verbal de la séance du 7 janvier 1841, on lit:

A Bye-Law concerning the choice of a Seal for the Corporation was read a first time.

10.—Cette lettre est restée introuvable aux Archives municipales.

On motion of Alderman de Bleury, seconded by Councillor Guy.

ORDERED That the said Bye-Law be read a second time at the next sitting of the Council" (Vol. I, p. 207).

Et à la séance suivante, tenue le 11 du même mois :

The order of the day for the second reading of... the Bye-Law concerning the choice of a Seal, was postponed to the next meeting of the Council" (p. 210).

Ainsi ce règlement ne connut jamais sa troisième lecture. Paraissant sur l'ordre du jour du 30 décembre, il meurt avec cette année 1841. *Desinit in pisces*...

Il est vrai que sont vénérables les choses qui ont supporté l'épreuve du temps. Mais ce que nous avons dit touchant la figuration et la défiguration trop fréquente des armoiries de Montréal, et les infidélités qu'elles comportent à l'égard des règles du blason, nous induisent à suggérer qu'une nouvelle composition en soit faite, afin de les rendre conformes aux prescriptions de cet art, et que, ainsi amendées, le Conseil municipal soit invité à les reconnaître comme authentiques. Formons aussi le voeu que désormais, le nouveau dessin de ces armoiries soit scrupuleusement respecté des dessinateurs et des graveurs.

Emile MILLER

NOS TRADITIONS POPULAIRES

SOIRÉE DU 24 JUIN AU MONUMENT NATIONAL.

Vraiment, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a eu l'inspiration heureuse, en greffant au programme de la fête nationale une soirée des traditions populaires. On ne pouvait mieux souhaiter, en cette occasion, que de voir grouper, en une représentation charmante, une partie considérable de la population canadienne-française et de lui procurer l'occasion de revivre un peu ce temps heureux où nos pères passaient si joyeusement de longues soirées. Le Monument National suffisait à peine à contenir l'assistance qui se recrutait en majeure partie chez les membres de la Société. Il y avait quelques centaines de soldats.

M. Victor Morin, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, agrémenta d'une façon toute personnelle et plaisante la présentation des artistes, en donnant des notes biographiques et des renseignements minutieux sur chacun d'eux. Au début de la soirée, M. Morin avait prononcé une allocution, où la note dominante était la nécessité de ne pas laisser périr ces éléments de notre vie d'autrefois, que sont la danse, la ballade, le conte, la musique sur violon... Aujourd'hui, beaucoup de ces plaisirs anciens ont fait place à d'autres, d'autant moins agréables qu'ils sont de provenance extra-canadienne. Les soirées s'écoulaient si joyeusement, autrefois! Qu'avons-nous aujourd'hui? Très peu de chose, en fait de plaisirs de famille, pour ne pas dire presque rien. C'est le cinéma, la musique mécanique et tous les plaisirs analogues, parfois hors du foyer, loin de cette atmosphère de cordialité qui caractérisait les veillées du bon vieux temps.

Toutes ces pensées nous foisonnaient dans la tête, à mesure que se déroulait le programme. On établissait le contraste entre le passé et le présent, et l'on se prenait à regretter ce qui n'est plus. Pour plusieurs, c'était une révélation; et chacun se rendait compte que notre race a de l'esprit,

que nos pères savaient s'amuser et qu'il ne faut pas laisser se perdre toutes ces sources de gaieté de meilleur aloi.

Les artistes — il n'y a pas lieu d'être surpris du qualificatif — possèdent à fond leur art de dire et de mimer ces contes exquis d'autrefois, qui charmaient aussi bien les enfants que les vieux; de chanter ces airs si allègres qui nous furent appris par les ancêtres venus de France, et que l'on est à recueillir afin de les sauver de l'oubli, cet inséparable compagnon du temps.



Une veillée d'autrefois

Reproduction réduite d'un tableau de M. E.-J. Massicotte (avec la permission de l'auteur).

Il est difficile d'établir de préférence entre les nombreux artistes qui ont été applaudis avec tant d'enthousiasme. Tous exécutant leur partie avec une adresse particulière, mais également remarquable. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de faire une mention spéciale de M. Isaïe Leroux, cet octogénaire qui danse encore avec beaucoup d'agilité. Le quatuor Dagenais a provoqué de nombreux applaudissements par ses giges et ses chansons à répons. M. Vincent-Ferrier de Repentigny était déjà favorablement connu; mais nous l'avons revu avec un plaisir nouveau. Sa voix forte et assurée sied bien aux allègres chansons et ballades qu'il a si agréablement rendues. M. Adolphe Tison chante à merveille, ainsi que M. Philéas Bédard; tous deux furent chaleureusement applaudis. Les violoneux Médard Bougie et Arsène Jarry ont exécuté de charmantes giges. Il nous reste à féliciter Mlle Yvonne Montet, qui, accompagnée au piano par Mme J.-E.

Dionne, sa soeur, a chanté d'une voix douce et charmeuse, l'une des chansonnettes les mieux goûtées de la soirée: *La bergère et le roi d'Angleterre*.

Les quatre artistes féminins, Mme Dagenais-Major, Mlle Yvonne Montet, Mme J.-E. Dionne et Mlle Jeanne Ladouceur, organiste, reçurent de magnifiques gerbes de fleurs.

Terminons en exprimant de bien sincères félicitations à l'adresse de M. E.-Z. Massicotte, savant folkloriste rompu aux difficultés de l'arrière-scène, et qui fut l'âme de cette soirée au succès magnifique.

Nous reproduisons ici ce programme qui est un modèle de bon goût et d'agencement heureux. La scène avait été spécialement meublée pour représenter un intérieur d'*habitant*.

PROGRAMME

Préparé avec la collaboration de M. E.-Z. Massicotte, président de la section de Québec de la Société de Folklore d'Amérique.

1° Allocution

NOS TRADITIONS POPULAIRES

par M. Victor Morin, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, de la Société historique de Montréal et de la Société Royale du Canada.

2° Chansons

LES ERABLES

(En rappel: LE JOLI BAS DE LAINE)

M. Adolphe Tison

Accompagnateur: M. Michel Renaud

3° Airs de violon

a) LE COTILLON DES DAMES

b) LE MONEY MUSK

M. Arsène Jarry

4° Violon et danse

GIGUE SIMPLE (danse)

Danseur: M. Henri Groulx

Violoneux: M. Médard Bougie

5° Chanson et conte

a) EN REVENANT DE CHATEAUGUAY (chanson mimée)

b) LE CORDONNIER ET LA FILEUSE (conte mimé)

M. Philéas Bédard

6° Chansons

- a) ENVOYONS DE L'AVANT, NOS GENS! (chanson d'aviron)
 b) LE FILS DU ROI S'EN VA CHASSANT (chanson de métier)
 (En rappel: AH! DIS-MOI OUI! AH! DIS-MOI NON!)
 M. Vincent-Ferrier de Repentigny

7° Chanson de France

- LA BERGERE ET LE ROI D'ANGLETERRE
 (Pastourelle du XVIIe siècle)
 (En rappel: LE BER)
 Mlle Yvonne Montet
 Accompagnatrice: Mme J.-Emile Dionne

8° Chanson

- LA FILLE DU CANTINIER (chanson de danse à répons)
 Chantée et dansée par la famille Dagenais (Madame Major,
 née Dagenais, 60 ans; M. Israël Dagenais, 65 ans; M.
 Jean-Baptiste Dagenais, 69 ans; M. Olivier Dagenais,
 75 ans.
 (En rappel: QUAND LA CHOPINE FUT BUE)

9° Chanson

- MA MERE ME RENVOYE AU MARCHE (randonnée double)
 (En rappel: AU CHATEAU DE CHEZ MON PERE)

10° Airs de violon

- a) LE REVE DU DIABLE ET LA GATINEAU (Fantaisie)
 b) LA QUERELLE DU VIEUX ET DE LA VIEILLE
 (Mélodie imitative)
 Médard Bougie

11° Violon et danse

- LA VARSOVIENNE
 Danseur: M. Isaïe Leroux, âgé de 82 ans.
 Violoneux: M. Médard Bougie

12° Chanson

- a) L'AUTRE BORD DE LA GRAND'ILE (chanson de moeurs)
 b) MON PERE, JE VOUDRAIS ME MARIER
 (Chanson psalmodiée avec choeur et accompagnement d'harmonium)
 A l'harmonium: Mlle Jeanne Ladouceur
 En rappel: POUR ETRE MILITAIRE (Pot-pourri)
 M. Vincent-Ferrier de Repentigny

13° Danse sur air de guimbarde

- LE MARDI-GRAS (Gigue double)
 Danseurs: MM. Israël et Olivier Dagenais
 Guimbardiste: Mme Dagenais-Major

14° Contes

LE JEU D'EPINETTE

M. Joseph Roussel

15° Danse

GIGUE ECOSSAISE

Danseur: M. Isaïe Leroux

Violoneux: M. Médard Bougie

16° Chanson

MON MERLE (Remgaine)

M. Adolphe Tison

17° Historiettes

a) UNE SI BONNE FAMILLE

b) L'ENFANT JESUS

Conteur: M. Isaïe Leroux

18° Danse

GIGUE CARREE

Danseurs: la famille Dagenais

Violoneux: M. Médard Bougie

19° Le chant national

O CANADA

Par les interprètes et l'assistance

CORRIGEONS LES NÔTRES

Connais-toi toi-même, a dit un sage de l'antiquité. Enlève la poutre de ton oeil avant de reprocher à ton voisin la paille qui est dans le sien, dit une maxime évangélique.

Ces paroles peuvent parfaitement s'adapter à la lutte que nous poursuivons dans la défense de notre chère langue française. C'est-à-dire, il faut, tout en demandant à nos compatriotes de langue anglaise de respecter la nôtre dans ses droits et dans l'usage qu'ils en font pour leurs catalogues, réclames et imprimés bilingues de toutes sortes, la respecter nous-mêmes dans la manière de la parler et de l'écrire.

C'est ce qui se fait d'ailleurs. On l'a déjà dit et répété: il arrive que notre pire ennemi, c'est nous-mêmes. Faute de parler notre langue au lieu de l'anglaise, faute parfois de la parler et de l'écrire correctement, nous fournissons des armes aux adversaires de notre race.

Heureusement, hâtons-nous de l'ajouter, les champions de plus en plus nombreux de notre langue portent la défense et l'attaque sur toute la ligne, parce que c'est sur toute la ligne qu'on lui en veut, intentionnellement ou non.

Voici un document qui prouve une fois de plus notre sincérité et notre absence de fanatisme dans la lutte poursuivie; il démontre qu'à l'occasion nous savons expressément corriger nos propres compatriotes, soit en exigeant d'eux la part revenant de droit au français, soit en les incitant à l'écrire correctement. Un ami donc me remet la lettre suivante adressée à un important marchand de meubles, lettre qui explique toute l'affaire en l'espèce:

Monsieur X, marchand de meubles,
rue

Montréal.

Monsieur,

Je passe souvent devant votre magasin, et, depuis plus d'une semaine, je remarque une inscription-annonce ainsi libellée: "Pied d'estale sculpté à la main Pour lampe où statue." Permettez-moi d'attirer votre attention sur les fautes vrai-



OLD CHUM

*un excellent tabac qui plaît à
tous les fumeurs.*

*Que vous en fumiez peu ou
beaucoup, il a toujours le même
arôme délicieux.*

**TOUT LE MONDE FUME LE
TABAC "OLD CHUM"**

ment nombreuses d'une si courte rédaction. Je le fais autant pour la bonne renommée de votre maison que pour la satisfaction de vos clients et la simple beauté, la vérité d'un écrit orthographiquement correct. Ces fautes sont au nombre de quatre: *Pied d'estale*, qui doit s'écrire *Piédestal*; *sculté*, qui doit s'écrire *sculpté*; *Pour*, qui ne doit pas prendre de majuscule, n'étant ni un nom propre ni ne commençant une phrase; *où*, qui ne devrait pas avoir d'accent, car ce mot *ou* a un tout autre sens selon qu'il a un accent ou qu'il n'en a pas. Ici il ne doit pas en porter.

Voici comment votre pancarte serait grammaticalement juste: "Piédestal sculpté à la main, pour lampe ou statue."

C'est sans aucune animosité, sans aucun fanatisme que je vous signale la chose. Je le fais, encore une fois, pour la renommée d'une maison comme la vôtre qui doit avoir à coeur de ne pas commettre de ces erreurs, pour la satisfaction des clients que vous avez intérêt de ne pas choquer et faire baisser dans votre estime, enfin pour la langue française qui mérite autant que toute autre d'être bien écrite.

Veuillez me croire, votre tout dévoué,

UN CLIENT

Montréal, 17 juin 1919.

Et *Un client* qui passait et repassait devant le magasin dont il est question, y revint de nouveau, deux heures après la remise de sa lettre, et... l'annonce défectueuse avait disparu.

Rendons justice au marchand, pour avoir accepté de si bonne part des remarques que la susceptibilité empêche parfois d'être aussi bienveillamment reçues. Félicitons l'auteur de cet acte pour son patriotisme pratique et la peine légère qu'il s'est imposée. Les actions les plus éclatantes ne sont pas toujours les plus fructueuses, et l'éclat qui les environne leur enlève souvent le mérite de l'effort et du succès.

Il y a donc de la besogne pour tous, dans cette oeuvre de rénovation française, et ceux qui ne peuvent y coopérer par les discours vibrants ou les écrits stimulateurs, peuvent le faire dans le domaine plus restreint de leur famille et de leur entourage. C'est non moins méritoire, non moins nécessaire, non moins productif. Si ce sont des vétilles, ce n'en est pas moins vrai, ni moins éducateur.

* * *

LES LIVRES NOUVEAUX

Histoire du Canada. Cours Supérieur. Nouvelle édition revue et corrigée. Un vol. in-octavo de 700 pages, orné de 71 gravures, dont 35 portraits et 31 cartes historiques, avec table analytique. Prix: broché: \$1.50 l'exemplaire, \$15.00 la douzaine. Reliure percalin, ornement noir: \$1.75 l'exemplaire, \$17.50 la douzaine. Ajouter 18 sous pour envoi par la poste. Mont Saint-Louis, 144 est, rue Sherbrooke, Montréal.

Conçue dans un esprit impartial et catholique, écrite dans un style clair, comme il convient, contenant tous les détails d'érudition qui peuvent intéresser sur les points de notre vie nationale, cette *Histoire* est encore par ses divisions, ses caractères gras indiquant et résumant les faits, une oeuvre éminemment didactique.

TRAITÉ D'ART HÉRALDIQUE

PAR

VICTOR MORIN, LL.D.

Président de la Société Historique de Montréal
et de son Collège Héraldique.

Vice-président de la Société d'Archéologie et de
Numismatique de Montréal.

Président de la Société Royale du Canada, etc.



1 fort volume in-8°, broché \$4.00

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN

79, rue Saint-Jacques

MONTREAL

POUR LIRE EN VACANCES

LES ÉDITIONS DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

Souvenir des fêtes du 75^e anniversaire de la Société Saint-Jean-Baptiste. In-8, 387 pages, illustré, 25 sous, *franco* 30 sous.

Fleurs de lys, troisième concours littéraire de la Société, 1918. In-8, 160 pp., illustré. 60 sous, *franco* 70 sous.

Album La Fontaine. In-4, 16 pp., abondamment illustré, *franco* 15 sous.

L'Histoire acadienne. Conférence de l'abbé Lionel Groulx. In-16, 32 pp., avec carte et gravure; *franco* 10 sous.

Vers les terres neuves, par le R. P. Alexandre Dugré, S. J. In-16, 64 pp., éd. de propagande, *franco* 10 sous.

Occasions: a) *Fleurs de lys*, l'*Album Lafontaine* et l'*Histoire acadienne*, *franco* \$0.90.

b) *Fleurs de lys*, l'*Histoire acadienne* et le *Recueil-souvenir*, *franco* \$1.00.

Prix spéciaux aux maisons d'enseignement, aux commissions scolaires et au commerce. — Le Secrétariat, Monument National, 296, rue Saint-Laurent

AVIS AU CLERGE ET AUX AMATEURS DE LIVRES

La COMPAGNIE DE RELIURE D'ART ET DE FEUILLES MOBILES a cru faire oeuvre patriotique en dotant le Canada d'un atelier de reliure artistique. Art nouveau; reliure de toutes les époques; réparation de livres usagés; tous travaux exécutés par des ouvriers canadiens.

La Compagnie pouvant actuellement se réclamer des principales bibliothèques de la ville de Montréal, ses clientes, et désirant étendre sa sphère d'action, fait appel au clergé, aux hommes de lettres et de profession, et aux amateurs, en les assurant d'un travail parfaitement exécuté à prix convenables.

LA COMPAGNIE DE RELIURE D'ART ET DE FEUILLES MOBILES

58, rue de Montigny est, 58

Tél. Est 4253

MONTRÉAL

Tél. Saint-Louis 4258

J.-M. DUBREUIL & CIE

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES

Voitures pour baptêmes, mariages, etc., à prix modérés

2746, RUE SAINT-HUBERT

MONTRÉAL

PONTS EN OR ET
PORCELAINE

Plomb, Or, Porcelaine

EXTRACTION
ABSOLUMENT
SANS DOULEUR

DENTIERS GOLD
DUST

en Or, en Aluminium

Dr GASTON GUILLEMETTE

DENTISTE

Ouvert tous les soirs PRIX RAISONNABLES — TRAVAUX GARANTIS

167, SAINT-DENIS, COIN SAINTE-CATHERINE

Tél. Est 7403

HUDON, HÉBERT et CIE

Limitée

IMPORTATION ET GROS

Alimentation, Vins, Liqueurs,

18, DE BRESOLES

MONTREAL, Canada

A.-L. BRAULT

MARCHAND-TAILLEUR

91, RUE BLEURY

MONTREAL

MAURICE VILLENEUVE

ENTREPRENEUR PEINTRE

Blanchisseur, Tapissier, Imitateur. Enseignes lettrées.

375, RUE VISITATION

MONTREAL

Tél. Est 989

ALPHONSE-L. PHANEUF

OPTICIEN-OPTOMETRISTE

385, RUE SAINT-DENIS (près de la rue Ontario)

MONTREAL

Tél. Main 1644

V. NANTEL

FABRICANT DE

Membres artificiels, Bandes herniaires brevetés, Corsets orthopédiques, Corsets de maintien, Corsets élastiques, Ceintures post-opératoires, Ceintures pour reins mobiles, Corsets et ceintures maternité, Ceintures des obèses, Bas élastiques, etc.

75, RUE BLEURY

MONTREAL

Tél. Est 2459

POL PHANEUF

MARCHAND-TAILLEUR

Marchandises de luxe

157A, RUE AMHERST

MONTREAL

ST. DENIS COAL & CARTAGE CO. LIMITED

Bois — Charbon — Camionnage

900, RUE SAINT-DENIS - - - - TEL. SAINT-LOUIS 3302

- et -

76, RUE des CARRIERES (coin Saint-Denis) - TEL. SAINT-LOUIS 9286

POURQUOI FAIRE VOTRE TESTAMENT

L'intérêt de votre famille et de vos héritiers vous commande d'être prudent et de faire votre testament pendant que vous êtes en santé et que vous avez la jouissance de toutes vos facultés.

Si la mort vous surprenait demain vos biens seraient-ils partagés comme vous l'auriez voulu? Votre femme et vos enfants seront-ils protégés de la manière que vous le voudriez?

L'exécuteur-testamentaire que vous avez choisi pour exécuter vos dernières volontés possèdera-t-il, dans 10 ou 15 ans, les mêmes qualités qui vous ont amené à lui confier l'administration de votre fortune? S'il venait à mourir, son remplaçant aurait-il été de votre choix?

Evitez à votre famille ces incertitudes en faisant aujourd'hui même votre testament, en nommant une société fiduciaire votre exécutrice-testamentaire. Vous assurerez par le fait même une continuité d'administration bonne et prudente en même temps que l'exécution fidèle et impartiale de vos dernières volontés.

La Société Nationale de Fiducie

ÉDIFICE MONUMENT NATIONAL

MAIN 3914

286, SAINT-LAURENT

Demandez notre circulaire "Pourquoi et Comment Faire Votre Testament?"

Ce que PEUT VOUS ASSURER l'épargne de quelques sous par mois

Un grand économiste a dit: "Il n'y a pas de petites économies." Grande et forte vérité parfaitement illustrée par le résultat que donne l'épargne d'un sou par jour pendant vingt ans, placé à la CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE.

Les heureux

RENTIERS de 1919

Cette année environ 1800 Pensionnaires toucheront une pension de la CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE. Ces sociétaires sages et avisés qui ont mis de côté quelques sous tous les mois depuis vingt ans, dans l'intention de s'assurer un revenu personnel, les vingt ans écoulés, vont pouvoir se partager en 1919 la jolie somme de \$101,401.09. Leurs profits seront en rapport avec la catégorie d'épargne qu'ils auront choisie. Et chaque année, tant qu'ils vivront, ils jouiront annuellement de tous les intérêts produits par un capital qui va s'accumulant sans cesse, croissant avec une rapidité que seule une administration sage et prudente est en mesure de donner.

A la fin de la présente année, plus de 80,000 sociétaires appartiendront à l'armée pacifique des personnes économes. Ceux qui font partie de la CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE forment incontestablement le bataillon d'élite de cette armée.

**Ce qui forme la pension
du SOCIETAIRE**

Ce sont :

- 1.—Les intérêts de ses propres versements;
- 2.—Les intérêts de tous les membres qui ont moins de vingt ans de présence dans la Caisse;
- 3.—Les intérêts du capital accumulé avant son entrée;
- 4.—Les intérêts des capitaux abandonnés par les dé-cédés;
- 5.—Les intérêts des capitaux abandonnés par les démissionnaires ou les radiés.

La Caisse Nationale d'Economie

EDIFICE DU MONUMENT NATIONAL

286, rue Saint-Laurent

MONTREAL

Demandez notre circulaire "Comment se créer des rentes".

TABLEAU D'HONNEUR DES ORGANISATEURS

de la

CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

Inscriptions pour l'année 1919

Moyenne d'inscriptions par semaine, en tenant compte des classes

1 F.-X. Cabana	1 Alexandre Cousineau
2 Jean-B. Ricard	2 J.-I. Couture
3 Alexandre Cousineau	3 J.-G. Dumas
4 Victor Laframboise	4 F.-X. Cabana
5 Eudore Rousseau	5 Alfred Fafard
6 Adélaré Bellemarre	6 J.-A. Beauparlant
7 J.-I. Couture	7 Victor Laframboise
8 Wilfrid Lefebvre	8 Jean-B. Ricard
9 J.-Fortunat Côté	9 Edouard Bénard
10 Désiré Buisson	10 Wilfrid Lefebvre
11 J.-A. Beauparlant	11 Eudore Rousseau
12 Raoul Cousineau	12 Désiré Buisson
13 Alfred Fafard	13 Adélaré Bellemarre
14 J.-G. Dumas	14 J.-Fortunat Côté
15 Edouard Bénard	15 Raoul Cousineau
16 Maurice Béland	16 Maurice Béland

HONNEUR AU MERITE

BONUS DEUXIEME TRIMESTRE

1 Alexandre Cousineau	2 J.-I. Couture
3 Jean-B. Ricard	4 F.-X. Cabana
5 J.-A. Beauparlant	6 Wilfrid Lefebvre

INSCRIPTIONS POUR L'ANNEE 1919

Classes	A	B	C	D	E	Total	Moyenne par semaine
	5325	1605	260	20	37	7247	302

J.-Arthur Dubé,
Directeur du Recrutement, C.N.E.

Récompense obtenue à l'exposition universelle de Paris, 1900



BOUCHER & MERCIER

F.-A. Boucher, propriétaire

MARCHANDS-TAILLEURS

316, BOULEVARD SAINT-LAURENT

Tél. Main 1466 Montréal

IMPORTATEURS DIRECTS

Toute commande exécutée dans l'établissement, avec le plus grand soin.

TOUJOURS EN AVANT

THÉ "PRIMUS" NOIR ET VERT NATUREL

(En paquets seulement)

Conserves alimentaires de fruits et légumes canadiens

"PRIMUS"

Poudre à pâte
Crème de tartre
Gelées en poudre

PRIMUS

La marque "PRIMUS" est une garantie de qualité et de pureté

L. CHAPUT, FILS et CIE, Limitée

2 à 12, rue de Bresoles

MONTREAL

Maison fondée en 1842

ROD. CARRIERE et HENRI SENECAI

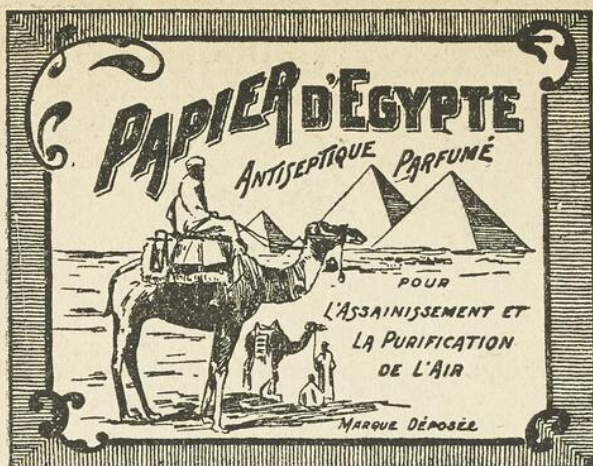
207, RUE STE-CATHERINE EST, Entre les rues Ste-Ellsabeth et Sanguinet, Montréal.
OPTICIENS ET OPTOMETRISTES

Les méthodes modernes pour l'examen des yeux veulent dire une connaissance précise des défauts qui affectent la vue, et la correction, obtenue par l'emploi de verres correcteurs, donnant satisfaction.

Assortiment complet de lorgnons, lunettes, yeux artificiels, lunettes marines et d'opéra. Aussi un grand choix de thermomètres, baromètres, hygromètres et boussoles.

Salons privés pour l'ajustement des yeux artificiels et pour la correction des yeux par les verres appropriés.

CONSULTATIONS.—A l'Hôtel-Dieu, par Rod. Carrière, de 9.30 à 11 heures, excepté les mercredis et samedis. Aux Salons d'Optique, par Rod. Carrière, de 1 p.m. à 5 p.m., de 9 a.m. à 8 p.m. Tél. Est 2257.



10 sous le cahier; \$1.00 la boîte de 12 cahiers.

En vente dans toutes les pharmacies, librairies, etc.

LA COMPAGNIE DE MUSIQUE "CHAMPION"

Instrumente de Musique de toutes sortes,
 Musique en Feuille, Machines à Coudre, etc.

— Au comptant ou à crédit —

Réparation de Gramophones, Pianos, Violons,
 Mandolines, Etc.

764, SAINTÉ-CATHERINE EST, près Panes'

Tél. Est 5340

MONTREAL

Protégez-vous contre la Grippe et ses complications et assurez-vous une santé florissant en prenant tous les matins un verre d'Eau Purgative

"RIGA"

le remède populaire de la Constipation parce qu'il agit sûrement, sans coliques ni nausées.

SOCIÉTÉ DES EAUX PURGATIVES RIGA, 40, rue Plessis, Montréal.

N.B.—Cartes à marquer pour euehre (tally) gratis sur demande.

Tél. Est 4267

J.-A. BOIVIN

OPTICIEN

437, RUE SAINT-DENIS

MONTREAL

Tél. Est 1385

R. BÉLAND

TAILLEUR DE FOURRURES

Réfections — Ouvrage fait sur commande

311 est, rue Lagauchetière

SALUSTE LAVERY, B.A.B.C.L.
Rés.: 2041, Hutchison. Tél.: Rock. 3178

MAURICE DEMERS, B.A., LLL.
Rés.: 1150, St-Hubert. Tél. St-Ls 679

LAVERY & DEMERS

AVOCATS

Edifice WILSON & LAFLEUR, 17, Saint-Jacques
(Près du Palais de Justice)

Tél. Main 4472

J.-H. GALIPEAU

Marchand-Tailleur

POUR DAMES ET MESSIEURS

Costumes et habits faits à votre satisfaction, dans les dernières modes

44, SAINTE-CATHERINE EST (en face du Théâtre Français) MONTREAL

Tél. Est 8050

WM GAUTHIER ET CIE

POLISSEURS ET REMBOURREURS DE MEUBLES

463, RUE ONTARIO EST

MONTREAL

En cas d'urgence: Phone Est 7432 Atelier et bureau: 455-455a, Ontario Est

H.-A. BROSSEAU, Enregistré

F.-X.-O. LEVERT, gérant

Trente années d'expérience. Nouvelle administration

CHAUFFAGE, COUVERTURE, PLOMBERIE, GAZ, REPARATIONS

Personnel compétent et licencié à LA PLOMBERIE MODERNE

Tél. Main 2681

A. CHARBONNEAU

MARCHAND-TAILLEUR

Nettoyage français

8, BOULEVARD SAINT-LAURENT

MONTREAL

Tél. Main 2064 (bureau)

Tél. Westmount 2541 (domicile)

S.-RAOUL GAUTHIER

Courtier d'assurances—Commissaire

IMMEUBLE MONTREAL TRUST

11, place d'Armes - - - - - Montréal

Téléphones: Est 799—4928

Commission des Vivres du Canada
Licences No 10-8206
11-758
5-248

La Pâtisserie Française

KERHULU et ODIAU

Restaurant ouvert de 7 heures à minuit

Pâtisserie, Confiserie, Glaces, Sorbets. Spécialités pour
Banquets, Mariages, Réceptions, etc.

Cuisine pour la ville, Assortiment de viandes froides,
Pâtés de Volaille et Gibier, Charcuterie fine.

Spécialité: Conserves Alimentaires Françaises

172-176, rue Saint-Denis - - - Montréal

La Maison n'a pas de succursale.

LA PATISSERIE PARISIENNE

JOS. RONDEAU, Prop.

Médaille d'or, Paris 1899

Le plus grand choix de Pâtisseries Françaises.

Assortiment complet de bonbons fins!!
Chocolats de qualité surfine!! Petits
fours, Gâteaux secs, Glaces et Sorbets!!

★ Table d'hôte fixe et à la carte ★

328 EST, STE-CATHERINE

Tél. Est 7676

Ouvert de
7 A.M. à 8 P.M.

TEL. MAIN 6330

CAFÉ ST-GABRIEL

SALLE À MANGER

Propriétaires: J. PAGE, O. LESIEUR

30, BUE NOTRE-DAME EST

MONTREAL

ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE

LA ROYALE, Limitée

Wm. MACKAY, gérant-général

J.-H. LABELLE, gérant-adjoint

La plus puissante compagnie d'assurance-feu de l'univers

Actif: \$145,000,000

REPRÉSENTANTS À MONTREAL: (2, Place d'Armes)

HURTUBISE & SAINT-CYR

AGENCE ÉTABLIE EN 1860

Téléphone: MAIN 1287

Tél. Bell: MAIN 494

EDMOND HURTUBISE

Courtier
d'assurances

Chambre 77, immeuble "GUARDIAN"

160, RUE SAINT-JACQUES - - - MONTREAL



Spécialité: HABITS D'HOMMES

529, Ste-Catherine Est

Téléphones: { Est 5462
" 6413
LaSalle 3660
1094

BONIN et FRÈRE, LIMITÉE

MERCERIE ET CHAPEAUX

107, 529, 669 et 1819, RUE STE-CATHERINE EST

MONTREAL

Avez-vous fait l'essai des tabacs

FOREST FRÈRES

Garantis canadiens, NATURELS, de qualité supérieure

FOREST FRERES, Limitée. Manufacturiers et importateurs d'articles de fumeurs, en gros seulement: 1413, Sainte-Catherine Est, Tél. LaSalle

Magasin de détail: 155, Sainte-Catherine Est, Tél. Est 3911.

A.-J. BOUCHER

ÉDITEUR DE MUSIQUE

Enrg

28 est, rue Notre-Dame, - - - - Montréal.

SPECIALITÉ POUR PENSIONNATS:

Romances, Chansonnettes et Musique de Piano,
Cantates, Saynètes et Opérettes,
Abécédaire musical, Livre de Musique, Claude Augé,
L'Accompagnement du Plain-Chant, par Ernest Gagnon,
Musique sacrée, Cantiques, Recueils d'Orgue, etc., etc.

Kodaks, Cameras et Accessoires Photographiques
Agrandissements, Développement, Impressions pour amateurs,
une spécialité.

The D. H. HOGG CO., Reg'd

496 EST, SAINTE-CATHERINE

MONTREAL

Tél. Bell Est 5517

STANTON'S EPILEPCURE

Le seul remède infaillible contre l'épilepsie (haut mal)

EN VENTE AUX PHARMACIES

P.-R. Thomas, 384, Bleury — J.-A. Goyer, 180 Ste-Catherine Est

A.-A. Montpetit, 900, Ontario Est

\$1.25 la bouteille, 6 pour \$1.00

STANTON'S EPILEPCURE

Tél. Est 2807

635, ST-HUBERT, MONTREAL

BEURRE
CRÈME
CRÈME GLACÉE

Montreal Dairy Company Limited

290, rue PAPINEAU
Montréal



Le Maximum de Valeur dans la Chaussure

Grâce à notre politique de donner le maximum de valeur pour chaque dollar dépensé,—politique qui a valu à notre établissement ses quinze années de succès constants dans le commerce de la chaussure à Montréal,—notre client achète en toute sécurité et toujours avec la certitude d'obtenir pleine et entière satisfaction.

Dans leurs courses à travers la ville, les nombreux et distingués clients de la *Revue Nationale* sont particulièrement invités à visiter notre maison, où les attend, même sans intention d'achat, le plus cordial accueil.

Dans le domaine de la chaussure, le nom seul de DUSSAULT est déjà un sûr garant d'irréprochable qualité.

THOMAS DUSSAULT

Le bottier fashionable

281-EST, RUE SAINTE-CATHERINE

Près Saint-Denis

Tél. Saint-Louis 6035

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

Milles CINQ-MARS, propriétaires

Papeterie, Littérature, Articles de classe, Articles de piété, Journaux et Revues

Chocolats, Cigarettes, Cigares, etc.

886A, RUE SAINT-DENIS

MONTRÉAL

-- Tél. Bell Main 4732 --

FABRIQUE CANADIENNE DE BANDAGES

C. MARTIN, Propriétaire

Membres artificiels, Bandages herniaires, Appareils pour difformités,

Bas élastiques, Ceintures abdominales

36-38, RUE CRAIG EST

MONTRÉAL

Tél. Est 1846

A.-S. LAVALLEE

MARCHAND DE CHAUSSURES

97-99-101, RUE SAINT-LAURENT

MONTRÉAL

Protégez-vous contre la Grippe et ses complications et assurez-vous une santé florissante en prenant tous les matins un verre d'Eau Purgative

"RIGA"

Le remède populaire de la Constipation parce qu'il agit sûrement, sans coliques ni nausées.

SOCIÉTÉ DES EAUX PURGATIVES RIGA, 40, rue Plessis, Montréal.

N.B.—Cartes à marquer pour euchre (tally) gratis sur demande.

Obligations
Municipales et Scolaires
Bons de la Victoire

Correspondance sollicitée

BEAUSOLEIL LIMITÉE

AGENTS FINANCIERS

112, RUE ST-JACQUES

TEL. MAIN 1415

MONTREAL

Placements de Juillet-1919

Nous offrons, sujettes à vente préalable, les débetures
suivantes :

Endroit	Echéance	Prix	Rapportant
Puissance du Canada	Nov. 1923	prix du marché	
Puissance du Canada	Nov. 1933	prix du marché	
Province de Québec	Mai 1935	100.	5 p.c.
Ville de Sherbrooke	Juil. 1921	97.38	5 1/4 p.c.
Commission Scolaire			
Ste-Famille de Kenogami	Mai 1920 à 1939	100	5 1/4 p.c.
Ville de Joliette	Mai 1944	93.	5 1/4 p.c.
Fabrique de St-Arsène de Montréal	Mars 1956	100.	5 1/4 p.c.
Ville de Chicoutimi	Nov. 1936 à 1945	100	5 1/2 p.c.
Dominion of Canada (Great N. Ry.)	Oct. 1934	84.49	5 1/2 p.c.
Ville Mont-Royal	Nov. 1944	93.25	5 1/2 p.c.
L'Hôpital Notre-Dame	Mai 1938 à 1943	100	6 p.c.
Ville de Hampstead	Nov. 1959	100.	6 p.c.
Ile Dorval	Janv. 1936 à 1944	100.	6 p.c.
Maisonneuve (Cité de Montréal)	Avril 1941	88.50	5.40 p.c.
Maisonneuve (Cité de Montréal)	Nov. 1952	93.86	5.40 p.c.

LA CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES

RENE DUPONT, Gérant

124, rue St-Pierre

Tél. 6932 - - - QUÉBEC

Limitée

J.-W. SIMARD, Correspondant

7, place d'Armes

Tél. Main 1824 - MONTREAL

École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal

PREPARANT AUX SITUATIONS SUPERIEURES DU
COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE LA FINANCE

Bibliothèque économique, Musée commercial et industriel

Délivre les diplômes de "LICENCIÉ EN SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCIÉ EN SCIENCES COMPTABLES" et de "DOCTEUR EN SCIENCES COMMERCIALES".

Cours spéciaux de comptabilité. Pratique des affaires. Assurances, Banque. Expertises comptables, etc.

Le diplôme de "LICENCIÉ EN SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans "L'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans "L'Association des comptables de Montréal" (Chartered accountants).

Les cours du soir sont ouverts aux jeunes gens et aux jeunes filles.

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser

AU DIRECTEUR DES ÉTUDES

599, AVENUE VIGER

MONTRÉAL

COLLÈGE COMMERCIAL ÉLIE

Toutes les matières commerciales. Télégraphie et conversation anglaise enseignées jour et soir, par des experts.

1, CARRE SAINT-LOUIS, MONTRÉAL

EXAMEN DES YEUX



Ne négligez aucun mal de Yeux la Vue est trop précieuse.
Toute lunetterie non faite sur commande est toujours nuisible.
N'achetez jamais des *Vendeurs Ambulants*, ni aux *Magasins-a-tout-faire*.
Rien ne remplace l'Examen des Yeux par un savant Spécialiste.
Si vous tenez à Guérir vos Yeux sans drogues, opération ni douleur :

ALLEZ A L'INSTITUT D'OPTIQUE

Voir et consulter le **Specialiste BEAUMIER** Le meilleur de Montréal

144 Est, rue Ste-Catherine, Près Ave Hôtel-de-Ville.

Il recherche les Cas difficiles, Désespérés : Pose Yeux Artificiels, Naturels à se tromper.

Fabrique et ajuste lui-même, depuis 25 ans, lunettes, lorgnons, etc.
Ses nouveaux "Verres Toric et coudré" sont garantis pour bien Voir de Loin et de Près, pour tracer, coudre lire et écrire.



AVIS

Cette annonce rapportée vaut 15c par dollar sur tout achat en lunetterie.
Prenez garde ! Pas d'agents sur le chemin pour notre maison responsable.
Heures de bureau: Tous les jours de 9 à 9 hrs. (Dimanche de 7 à 4 hrs.)

L'ENSEIGNEMENT PAR LES PROJECTIONS LUMINEUSES

MM. les Conférenciers et Professeurs,

Illustrez vos cours au moyen de projections lumineuses. L'image bien commentée vaut tout un long exposé abstrait. Elle rend la leçon vivante et durable. — Séries de vues spéciales à l'enseignement.

VUES FIXES

HISTOIRE SAINTE ET HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

HISTOIRE DU CANADA, d'après les pièces d'archives et les documents originaux. Vieux Québec et vieux Montréal.

HISTOIRE DE L'ART.—Architecture, sculpture, peinture.

SCIENCES.—Géographie, géologie, histoire naturelle, anatomie, hygiène.

DIVERS.—Événements patriotiques et religieux. Le Canada pittoresque. Chansons nationales.

CINÉMATOGRAPHIE

Pellicules appropriées aux besoins de la jeunesse. Industries Voyages. Comédies.

Verres de lanterne faits d'après vos photos, dessins ou gravures.

Demandez catalogue de la catégorie de vues qui vous intéresse

Copie et agrandissement. Location et achat de vues.

EDGAR GARIÉPY

Projectionniste de l'Université Laval et de la Société
Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Tél. Est 6272

704, rue Saint-Denis

MONTREAL

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL

GENIE-CIVIL, ARCHITECTURE ET INGENIEUR-CHIMISTE

DURÉE DES COURS: QUATRE ANNEES

Ingénieur spécialiste: Mines et Electricité

UNE ANNEE COMPLEMENTAIRE

Ecole de Préparation

Prépare aux examens d'admission à l'École Polytechnique.

Durée des cours: une année pour les candidats admis en 1ère section et deux années pour les candidats admis en 2e section.

Les examens d'admission ont lieu en juin et en septembre

Les finissants des cours classiques sont admis en 1ère section, sans examen.

Cours d'été, du 1er juillet au 1er septembre, en vue des examens d'admission de septembre

Pour renseignements s'adresser au Directeur,

228, rue Saint-Denis

MONTREAL

51 ans dans la même famille

La Maison Dupuis Frères se réclame de plusieurs titres pour mériter la confiance et la faveur de ses clients. L'un, entre autres, lui semble particulièrement précieux: celui d'avoir été depuis cinquante-et-un ans la propriété de la même famille.

De même qu'en 1868 M. Nazaire Dupuis était le seul propriétaire de la maison qu'il fondait, ainsi, en 1919, M. J.-Narcisse Dupuis, son frère, est l'unique propriétaire de Dupuis Frères Ltée, puisqu'il détient 1199 parts du capital-actions sur un total de 1203.

Le fonds inépuisable d'expérience et de connaissances accumulées durant plus d'un demi-siècle de contact avec le public, joint à la confiance qu'inspire la présence des mêmes propriétaires, n'est pas la moindre cause du succès de notre Maison qui célébrera bientôt son 51^e Anniversaire.

Dupuis Frères

LIMITED

"Le Magasin du Peuple"